



D2MIP

Développement Durable en Midi-Pyrénées
Programmation pilote au titre des fonds structurels

Annexe 1

DETAILS DE LA PROGRAMMATION Castres - Mazamet



Avec le soutien de
l'Union Européenne

Un projet de la Région Midi-Pyrénées dans le cadre d'un programme pilote de la Commission Européenne
(Direction Générale pour les politiques régionales).
Coordination du projet: ARPE Midi-Pyrénées - Toulouse - France
Assistance méthodologique: EURES - Freiburg - Allemagne

1999



© 1999

ARPE, Association pour l'environnement Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli, F- 31068 Toulouse

Tel. 0033 - 5 - 61 33 53 09, Fax : 0033 - 5 - 34 31 18 42

ont collaboré

ARPE :

Monique Dejean-Servières (coordination)

monique.dejean@arpe.asso.fr

Martine Mathorel

EURES – Institut de recherches régionales en Europe :

Ruggero Schleicher-Tappeser

r.schleicher@eures.de

Table des matières

1	Diagnostic : Analyse qualitative	4
2	Analyse des interventions précédentes	33
2.1	Analyse des fonds structurels précédents sur la zone de Castres – Mazamet	33
2.1.1	Eléments utilisés pour l'évaluation	33
2.1.2	Résultats obtenus avec la méthode ECOTEC	33
2.1.3	Résultats obtenus avec la méthode SQM35	
2.2	Compléments d'informations : le CPER sur la zone de Castres – Mazamet	38
2.3	Conclusions.....	38
2.4	En détail : les mesures du DOCUP objectif 2 Midi-Pyrénées 1997-1999	39
3	Stratégies	41
3.1	Développer une vision pour le territoire : environnement et qualité.....	41
3.2	Développer des outils : Promouvoir une culture d'innovation	43
4	Le programme et ses objectifs.....	44
5	Evaluation ex ante du programme proposé	53
5.1	Analyse avec le système ECOTEC	53
5.2	– Analyse avec le système SQM.....	55
5.3	– Comparaison avec les enjeux	57
5.4	– Conclusions	58

1 Diagnostic : Analyse qualitative

L'analyse qualitative du territoire de Castres-Mazamet a été élaborée à partir :

- du travail réalisé en atelier par le comité technique local,
- de réunions techniques ou entrevues avec des acteurs sur le terrain,
- d'un questionnaire volumineux rempli par une vingtaine d'acteurs locaux,
- d'un atelier interne à l'ARPE avec des spécialistes qui connaissent le terrain,
- du même questionnaire rempli par les spécialistes de l'ARPE,
- des impressions de l'équipe D2MiP.

La méthode SQM sur laquelle cette analyse se fonde et les procédés utilisés sont présentés dans le rapport final dont ce document constitue l'annexe 1.

	A	F	O	M
ORIENTATION envers le DD				
O1 Environnement	●●	●●	●●●	●●●
O2 Economie	●●	●●	●●	●●●
O3 Dimension socioculturelle	●●●	●●	●●	●●●
O4 Equité entre les individus (équité sociale et entre les sexes)	●●	●●●	●●	●●
O5 Equité entre les régions ou territoires (équité spatiale)	●●●	●●●	●●	●●
O6 Equité entre les générations	●●	●●●	●●	●●●
O7 Diversité	●●●	●●●	●●●	●●●
O8 Subsidiarité	●●	●●●	●●	●●
O9 Travail en réseaux / partenariat	●●●	●●●	●●●	●●●
O10 Participation	●●	●●●	●●●	●●
POTENTIEL social du territoire				
P1 Perception d'une diversité d'approches possibles de développement	●	●●	●●	●
P2 Créativité et innovation fondées sur l'esprit d'initiative et d'entreprise	●●	●●	●	●
P3 Capacité à maîtriser des situations complexes et ambiguës et à anticiper des changements	●	●●●	●●	●●
P4 Disposition à enrichir sa propre culture et à renforcer la cohésion multiculturelle	●●●	●	●	●●
P5 Intérêt à redécouvrir et réinterpréter les spécificités locales et le savoir-faire traditionnel	●●	●●	●●●	●
P6 Possibilité pour chacun d'atteindre un niveau optimal de réussite et épanouissement personnel	●	●●	●●	●●
P7 Partage des responsabilités équilibré entre les différents niveaux de compétences juridiques institutionnelles	●	●●	●●	●●●
P8 Possibilité à participer à la prise de décisions stratégiques avec le soutien d'un élément facilitateur	●●	●●	●●●	●
P9 Faire appel en priorité à ses propres ressources et ne pas mettre en péril celles des autres	●●●	●	●●●	●
P10 Système de valeurs partagé prenant en compte les liens entre l'environnement, l'économie, le socioculturel	●	●●	●	●●
P11 Cohésion sociale de la communauté locale	●●	●		●●
P12 Opportunités et espaces pour une interaction équitable	●●	●	●	●
P13 Capacité à développer des visions du futur partagées	●●	●●	●●	●
P14 Intégration des savoir-faire techniques et sociaux dans l'innovation	●●	●●	●	
P15 Accès à l'information et à un espace de dialogue et de débat	●	●●●	●	
P16 Multiplicité d'interactions encouragée par des animateurs locaux	●●	●●	●	●

O1 Environnement

L'environnement - qualité de vie, diversité et richesse des espaces et des ressources naturelles dans leur ensemble - est perçu comme un facteur de développement du territoire pour l'avenir, sachant que dans le même temps les secteurs d'activités traditionnels, voire en déclin, concourent à renforcer le manque d'attractivité du bassin.

Le poids économique de l'environnement (coût de la réhabilitation des sites, valeur patrimoniale et économique de l'environnement donc du territoire) ou encore l'intérêt des programmations de structures telles que le syndicat mixte de rivière ou le parc Naturel Régional du Haut Languedoc sont bien identifiés, tout comme le fait que l'environnement peut constituer un facteur déterminant pour les secteurs d'activités porteurs d'avenir.

Si l'on peut constater des changements notables de comportements, le manque d'informations territorialisées, les difficultés techniques ou partenariales à finaliser des projets constituent autant de freins réels ou supposés à l'engagement d'une stratégie du territoire pour la valorisation de son environnement.

ATOUS



- Ressources naturelles disponibles : granit, eau, forêts, sols riches, sous sols (cavernes, monolithes)
- Diversité et richesse des entités naturelles (montagne, Causse, vallée) et milieux naturels (biodiversité , paysages)
- Qualité de vie
- Actions d'entretien des milieux et de sensibilisation du Syndicat Mixte Agout Thoré, du PNR
- Patrimoine bâti
- Potentiel agricole
- Diversité et richesse des usages humains du milieu naturel
- Collecte sélective à Castres
- Montagne noire (forêt, paysage, zone agricole, chaos du Sidobre, causse)

MENACES



- Cessation activités industrielles traditionnelles : augmentation friches, pollutions résiduelles
- La déprise agricole
- Coûts de la dépollution ou d'une production "propre"
- Poursuite d'activités industrielles polluantes
- Manque de connaissance
- Gestion des risques déficiente : P E R tardif, captage AEP, zones inondables
- Exploitation forestière (enrésinement, coupes rases...)
- Absence de cohésion autour d'une politique d'ensemble en faveur de l'environnement
- Multiplication des ZAC en périphérie, centres qui se vident

FAIBLESSES



- Rejets de collectivités (Mazamet) ou d'industries mal maîtrisés
- Pollutions (eaux, sols ,), sites dégradés, odeurs industrielles mal maîtrisées
- Situation (stations et réseaux) et perspectives de gestion différentes (privé/public et industriel) Mazamet/Aussillon
- Une industrie traditionnelle en déclin
- Manque de conscience de la valeur patrimoniale et économique de l'environnement
- Production de boues chromées
- Problème d' image entre Agout Thoré, sites dégradés et productions de qualité
- Manque d'informations territorialisées. Manque de connaissance (air, sols)

OPPORTUNITÉS



- Solutions collectives pour déchets solides et boues
- Prise de conscience atout "performance environnementale"
- Le syndicat mixte de rivière
- La création d'activités nouvelles, dont celles liées au tourisme vert
- Nouveaux procédés industriels, transferts de technologie
- Sensibilisation
- PNR
- Un plan zonage pour l'exploitation des carrières du Sidobre
- La reconquête qualitative de l' eau, le SAGE
- Les attentes "nature"
- La diversité et qualité potentielle

O2 Economie

La nostalgie d'un passé industriel diversifié et prestigieux, la perte importante d'emploi liée à ce secteur, alimentent le sentiment de déclin du territoire et son diagnostic actuel.

L'émergence de nouvelles activités, le maintien d'une forte culture industrielle, les savoir faire, la qualité des hommes ainsi que la mutation constante du tissu de PME sont perçus comme des éléments favorables à l'engagement d'un processus de reconversion. Un certain nombre de conditions semblent devoir toutefois être remplies :

- l'assouplissement du système de production,
- la promotion d'une culture nouvelle de transformation et de commercialisation,
- l'organisation d'une gestion prévisionnelle des emplois,
- l'organisation de la transmission/reprise d'entreprises.

La technologie, l'innovation, l'attractivité du bassin vis à vis notamment, des jeunes et des migrants potentiels sont identifiés comme autant de facteurs clefs de la réussite de ce processus.

L'identification des besoins d'organisation du territoire face aux influences extérieures dominantes (concurrence) conduit en outre à appréhender la reconversion du bassin dans une perspective territoriale en complémentarité et/ou synergie avec les autres pôles économiques aux niveaux local (bassin emploi/département), régional, national ou européen.

ATOUS



- Emergence nouvelles activités et de nouveaux métiers (NTIC, plasturgie, équipements auto)
- "locomotive" PIERRE FABRE
- 2ème bassin d' emploi de Midi-Pyrénées
- Culture industrielle forte
- Savoir faire traditionnels
- Diversité des filières (agro, mécanique, bois , chimie, chimie fine, granit, textile, cuir...)
- Tissu dense de PME
- Qualité des hommes et main d'œuvre
- Capital nature : espaces, paysages, forêts, eau
- Culture à l'exportation (Mazamet)
- Aéroport Castres - Labruguière
- Capital financier disponible (Mazamet)

MENACES



- Coût excessif production/mondialisation (TVA/TP/charges sociales)
- Délocalisations
- Perte du tissu industriel, de savoir faire
- Fuite des jeunes
- Perte de confiance (industriels et salariés)
- Attractivité de Toulouse
- Impact du déclin des activités liées au cuir et laine
- Pressions de la grande distribution
- Focalisation sur NTIC
- Structure patrimoniale (Mazamet)
- Manque de compétitivité "granit"
- Modification des zonages européens
- Enclavement
- Dépendance décisions groupe " Pierre Fabre"

FAIBLESSES



- Manque de gestion prévisionnelle emploi/compétence
- Caractère familial des entreprises (transmission/reprise)
- Age des dirigeants
- Dépendance et concurrence internationale
- Déclin de la mono industrie (textile, délainage, cuir)
- Enclavement routier et ferroviaire
- Manque de projets attractifs pour investisseurs locaux
- Image négative du travail
- Ancrage dans une culture de production
- Main d'œuvre disponible peu qualifiée
- Dispersion des petites entreprises
- Rigidité des systèmes de production

OPPORTUNITÉS



- Innovations: produits, procédés, stratégies de territoire, partenariats (filières), proximité EMAC, centres de recherche
- Activités de développement P Fabre (recherche, export, enseignement...)
- Partenariat institutionnel :Comité de bassin, CCIIC, District C/M, AGATE
- Forêt, tourisme "nature/famille", productions qualité
- Complémentarités au sein département
- Capacité à rebondir (Mazamet)
- 5 ème université
- NTIC
- Proximité de toulouse
- Notoriété

O3 Dimension socioculturelle

L'organisation économique patrimoniale et sociale, les rivalités historiques entre Castres et Mazamet sont caractéristiques d'une culture locale fortement modelée par l'histoire religieuse et l'influence de l'église réformée.

Si l'attachement des hommes au territoire, l'absence traditionnelle de conflits sociaux sont identifiés comme des facteurs potentiels de développement, le vieillissement de la population, les difficultés d'adaptation de la main d'œuvre sont perçus comme des freins à la mutation économique et des menaces sérieuses à la cohésion sociale (chômage femmes, couples, immigrants récents...). A cet égard, les efforts en faveur de l'emploi (mutualisation des moyens), d'une meilleure intégration sociale par le soutien à la formation professionnelle et continue, à la vie associative (culturelle et sportive), à la vie de quartier (le développement des services à la personne) sont soulignés.

L'action culturelle organisée autour d'une offre de culture diversifiée et de haut niveau, prenant largement appui sur l'identité locale (musée Goya, Jaurès, histoire industrielle..) participent de l'effort d'ouverture vers le plus grand nombre et concourt au rayonnement du territoire en participant de la solidarité.

ATOUTS



- Formations spécialisées (Castres : IUT chimie et communication, Mazamet :commerce international)
- Fort attachement au patrimoine (naturel, culturel)
- Tolérance (Catholique/protestants)
- Savoir faire traditionnels
- Tradition de métissage
- Animation sociale (maisons de quartier)-Prévention (CLS)
- Environnement médico social favorable
- Tradition cohésion sociale, peu de conflits sociaux
- Esprit d'entreprise, culture entrepreneuriale (Thoré)
- Qualité de la main d'œuvre

MENACES



- Des centres urbains qui se vident au profit de zones péri-urbaines
- Attractivité zone toulousaine
- Démographie vieillissante
- Perte de perspectives
- Chômage jeunes, femmes, couples
- Solde migratoire en baisse, départ des jeunes
- Niveau de formation
- Repli sur soi
- Marginalisation population immigrée récente
- Essoufflement dynamique associative locale

FAIBLESSES



- Pas de vision d'avenir pour les jeunes
- Exode des diplômés
- Vieillesse de la population
- Attractivité de la zone toulousaine
- Difficulté à intégrer les populations d'immigration récente
- Réorientation difficile
- Peur de l'avenir, omniprésence du passé
- Manque de synergie entre les acteurs (trop indépendants) Isolement des entrepreneurs (réseau)
- Manque d'unité dans les choix et les actions
- Main d'œuvre peu qualifiée
- Poids du passé et des institutions
- Manque de synergie réelle entre Castres et Mazamet

OPPORTUNITÉS



- Démarches de diversification et d'augmentation de l'offre de formation (initiale et continue)
- Regroupement élus et socio professionnels pour tracer des perspectives et négocier
- Ouverture à l'innovation, expérimentation sociale
- Délocalisation universitaire :5ème université
- NTIC
- L'attachement des hommes à leur territoire
- Convivialité sociale
- Renforcement des animations culturelles (Espace Apollo, salle musique actuelle, Musée Goya, théâtre Castres)
- Développement des services à la personne (personnes âgées, petite enfance, milieu rural notamment)

O4 Equité entre les individus (équité sociale et entre les sexes)

Le manque d'adaptation des salariés de l'industrie, la mise à l'écart de la main d'oeuvre non qualifiée (jeunes, anciens ouvriers de l'industrie traditionnelle...), la spécialisation des emplois concourent à une marginalisation croissante d'une partie de la population.

Par ailleurs, les difficultés que connaissent les activités économiques traditionnelles (textile, habillement, cuir notamment) induisent des disparités en terme d'emploi et de revenus dans l'économie, fondée jusque là sur l'emploi des hommes et des femmes.

A cet égard, l'effort en faveur de la formation initiale (lycée, lycée professionnel), enseignement de spécialité (IUT) ou universitaire, ou encore celui en faveur du développement des NTIC participent d'une meilleure équité entre les personnes.

L'action culturelle et sportive en faveur du plus grand nombre et des jeunes en particulier, notamment par le biais de l'école, l'attention portée à la politique sociale et à la vie des quartiers sont identifiés comme autant de facteurs qui concourent à un meilleur équilibre.

ATOUTS



- Etablissements formation + IUT (chimie,com)...
- Accès équitable à la vie culturelle, espaces de qualité, conditions et qualité de vie
- Rénovation urbaine (Bisseout) (C)
- Accueil des personnes âgées et centre de loisirs disponibles pour les jeunes
- Mise en place des NTIC
- Culture de l'emploi fondée sur l'emploi hommes et femmes
- Vie culturelle en plein développement
- Peu de préjugés raciaux, apprentissage à la cohabitation

FAIBLESSES



- Qualité et accès des services : moyens faibles en zone peu peuplée
- 80% salaires bas (SMIG)
- Disparité dans la répartition des richesses: contraste Mazamet/Aussillon, Lacrouzette/Montagne, quartiers pauvres/autres
- Disparités salariales hommes/femmes
- Manque de débouchés pour les jeunes
- Manque de capacité d'adaptation des salariés de l'industrie traditionnelle
- Mise à l'écart de la main d'œuvre locale non qualifiée

MENACES



- Chômage des jeunes sans qualification
- Chômage de longue durée
- Spécialisation des emplois
- Une politique des NTIC fondée sur les infrastructures: isolement voire délocalisation d'activités
- Augmentation du facteur "coût de déplacement"

OPPORTUNITÉS



- Revalorisation des métiers manuels dont l'artisanat, l'agriculture
- Mobilisation pour la formation, développement du pôle chimie et NTIC
- Diversification des secteurs d'activité
- Mise en valeur PNR
- Mouvement associatif (sportif, culturel, environnemental...)
- Prise de conscience du manque d'attractivité du territoire (capitales et cadres)
- Développement des activités para-sociales : services à la personne, (zone rurale, quartiers difficiles)
- Développement de nouvelles technologies

O5 Equité entre les régions ou territoires (équité spatiale)

Le bassin de Castres Mazamet, 2ème bassin d'emploi industriel de Midi-Pyrénées, zone carrefour entre Atlantique et Méditerranée, montagne et plaine, souffre d'un enclavement réel par rapport aux autres bassins d'emplois de la région. La faiblesse des infrastructures est identifiée comme un handicap vis à vis de l'attractivité économique.

Face au retard pris en matière d'infrastructures routières, la plate forme de Telecom à haut débit est perçue comme une opportunité pour le territoire. Des contrastes notables en terme de richesse/faiblesses sont identifiés sur le territoire : entre Castreset Mazamet, entre la plaine et la montagne, zones polluées ou à réhabiliteret milieux naturels très riches, activités en pointe versus en déclin.

Des démarches fondées sur la complémentarité ou les synergies au sein du territoire (district Castres Mazamet, charte PNR Haut Languedoc) ou avec le nord du Tarn apparaissent comme des facteurs clés de cohésion territoriale et une réponse à la menace que constitue l'attractivité de Toulouse.

En outre, le développement de l'enseignement supérieur par l'implantation notamment de filières technologiques ancrées dans le tissu économique local (chimie, services et réseaux de télécom , développement de la recherche et du transfert de technologies) , dans le cadre d'une évolution plus ample du tissu universitaire en Midi-Pyrénées (5ème université) semble concourir également à un rééquilibrage territorial.

ATOUTS ●●●

- 2ème bassin d'emploi de Midi-Pyrénées
- Forte volonté d'intercommunalité
- Contrat de rivière, syndicats mixtes...
- PNR
- Identité territoriale forte (culturelle, économique et naturelle)
- Territoire carrefour qui a une stratégie de développement
- Secteur économique important en milieu urbain : pharmacie, technologie de haut niveau, cosmétologie, chimie, NTIC
- Fort potentiel économique en secteur rural : granit, forêt, agroalimentaire, hydroélectricité

MENACES ●●●

- Inversion des tendances de développement au profit du nord du Tarn
- Chômage, perte de compétence industrielle et sociale
- Attractivité Toulouse, Albi...
- Le désenclavement comme solutions aux problèmes économiques
- Schéma routier qui accentuerait la concentration et le déséquilibre géographique

FAIBLESSES ●●●

- Fragilité de certaines activités et/ou services / Toulouse
- Clivage Nord/ Sud du département du Tarn
- Déséquilibre environnemental entre les zones de vallées (polluées) et zones de montagne.
- Enclavement
- Manque d'attractivité du territoire pour les jeunes
- Manque de synergie Castres Mazamet

OPPORTUNITÉS ●●●

- Constitution d'un pôle d'activités diversifié autour de Castres, Mazamet, Albi, Carmaux, Graulhet
- Taxe professionnelle unique
- Développement d'infrastructures routières internes à la zone : Castres/Albi par exemple
- Démarches territorialisées communes : urbain/rural (pays)
- Elaboration du contrat de plan
- Délocalisation universitaire et technologique 5 ème université
- Objectif 2
- D2MIP!

O6 Equité entre les générations

De l'avis des personnes consultées la clef des choix de développement futurs se trouve dans le patrimoine local - naturel, culturel, savoir faire industriel et artisanal.

Dans ce contexte, la problématique environnementale (coûts des dépollutions, réhabilitation, meilleure connaissance des problèmes) encore souvent perçue comme frein est considérée pour l'avenir comme un facteur majeur du développement. A cet égard, la prise de conscience de la valeur patrimoniale et économique de l'environnement se traduit progressivement par de multiples initiatives dans le cadre de gestions intégrées du territoire : charte qualité du Sidobre dans le PNR, Contrat de rivière Agout Thoré, démarches de management environnemental au sein des entreprises...

Par ailleurs, si la situation démographique actuelle est considérée comme un frein aux mutations économiques actuelles, la politique en faveur de la formation (initiale, professionnelle, continue, supérieure), l'action culturelle et sportive en particulier en faveur des jeunes, concourent localement au maintien des jeunes et à l'amélioration de l'attractivité du territoire pour des migrants potentiels.

Ainsi, les difficultés à assurer la reconversion sont identifiées comme les handicaps à surmonter pour assurer une meilleure équité entre les générations actuelles et futures. Dans cette perception, à noter l'importance toute particulière accordée à l'environnement

ATOUS



- Compensation aux handicaps (UE)
- Emergence de la prise de conscience de la valeur "nature)"
- Richesses patrimoniales (biodiversité, ressources, villages de caractère) , histoire industrielle
- MJC intergénération (C)
- Animation sociale dans les maisons de quartiers impliquant jeunes et moins jeunes (C)
- Déclin des activités traditionnelles polluantes
- Rôle des ONG de protection de la nature
- Conseil municipal de jeunes (Castres)
- Travail à long terme d'aménagement de la ville de Castres

FAIBLESSES



- Les pollutions dont celles du Thoré, friches, sites dégradés
- Coûts de la dépollution et de la réhabilitation des friches
- Connaissance insuffisante des problèmes (pollution des sols, qualité de l'air)
- Manque de moyens pour atténuer les disparités sociales ou culturelles
- Renforcement du vieillissement de la population
- Déficit de sensibilisation au respect des sites, au tri des déchets, à la qualité de l'environnement

MENACES



- Perte de tissu industriel
- Perte de savoir faire traditionnels
- Désertification
- Départ des jeunes
- Coûts de réhabilitation des dégradations eaux de surface et souterraines, sols, carrières
- Croissance rapide et irréversible du coût de l'eau
- Problème de transmission des PME
- Vieillesse de la population

OPPORTUNITÉS



- Charte qualité Sidobre, démarches qualité (industrie)
- Le développement durable et sa prise en compte dans les politiques publiques et outils financiers
- Diversification économique
- Richesse patrimoine naturel
- Objectif 2
- Un Syndicat Mixte de rivière, PNR, CPIE
- Schéma départemental d'élimination des déchets ménagers
- Développement de la formation
- Mise en place de centres d'élimination des déchets avec plate- forme de tri, la collecte sélective
- Les lieux d'échanges et de formation (centre Apollo à Mazamet)

O7 Diversité

.La diversité revêt de multiples facettes :

- au niveau industriel, où le poids de la mono-industrie pèse encore lourdement, l'activité "chimie-pharmacie" et plus modestement la mécanique constituent un redéploiement important du secteur,
- au niveau patrimonial, qu'il s'agisse de la nature, de la culture, des savoir faire ou des usages,
- enfin, au niveau de l'organisation des activités économiques, des structures de développement, des procédures.

Véritable potentiel de développement dans le cadre d'une dynamique de projet (par filière ou territoriale), la diversité est aussi identifiée comme un frein, faute de synergies ou de complémentarités entre les divers niveaux, instances ou procédures. La diversité peut devenir une menace lorsqu'elle devient un facteur de concurrence entre les institutions, les secteurs économiques, les populations.

ATOUS



- Diversité des savoir faire, des usages
- Diversité des filières : textile, cuir, délainage, mécanique, chimie fine, traditionnelle, agroalimentaire, bois...
- Respect des minorités
- Diversité socioculturelle : religieuse, culturelle, ethnique
- Diversité naturelle (montagne, plaine), des paysages
- Diversité des ressources naturelles (bois, eau, sol, granit, pierre)
- Diversité de coopérations (intercommunales, Comité de bassin...) ,des procédures (CDT, PNR, Syndicat de rivières...
- Diversité des procédures et démarches : contrat de terroir, charte PNR, contrat d'agglomération

FAIBLESSES



- Multiplicité acteurs institutionnels et économiques, procédures
- Manque de synergies entre éléments de la diversité
- Diversité économique faible, monoactivité économique ancienne pèse encore (textile)
- Baisse de l'emploi pour les femmes
- Diversité de perceptions et d'intérêts vis à vis de l'environnement
- Intégration difficile de certaines populations, quartiers
- Faible intérêt pour la diversité en général
- Taille des entreprises

MENACES



- Concurrence entre institutions
- Perte des savoir faire traditionnels
- Maintien modèle économique de production
- Déclin économique de la vallée (Thoré)
- Enrésinement, manque de diversité dans les replantations (forêts), paysages monotones
- Fermeture" des milieux, déprise agricole

OPPORTUNITÉS



- Innovation sociale, économique, technique
- Prise en compte de la biodiversité, PNR HL, des zones Natura 2000 ...
- La dynamique de projet au travers de la notion de PNR, de "pays", Sidobre, ou de filières
- Création de nouvelles PME, nouvelles filières
- Loi LOADDT
- Productions de qualité fondées sur savoir faire locaux
- Intégration des populations d'immigration récente

O8 Subsidiarité

Elle s'exerce au travers de la capacité de la communauté locale à formuler des choix et des stratégies pour le territoire et à les mettre en oeuvre en coopération avec les niveaux supérieurs : département, régions, Etat, Europe. Stratégies pour le territoire, compétences juridiques et moyens financiers en sont les moteurs. A noter que le transfert de compétences de la commune à un échelon intercommunal concourt souvent au renforcement de l'intervention locale à une échelle territoriale pertinente. A cet égard, le district de Castres Mazamet , la future Communauté d'agglomération dotés de compétences juridique, paraissent jouer (ou devoir jouer) un rôle important localement.

Elle s'exerce notamment par le biais de procédures contractuelles telles que le prochain Contrat de Plan Etat Région, le Parc Naturel Régional, le contrat d'agglomération ou de ville qui définissent et instaurent une responsabilité partagée entre divers niveaux. Elle ne semble pas identifiée comme pouvant s'exercer du niveau local au niveau communautaire (Objectif 2 par exemple). Cependant, la dépendance aux moyens financiers publics nationaux ou communautaires (pour les infrastructures de transport par exemple), aux marchés mondiaux (textile, habillement, cuir, granit), le manque d'outils d'aide à la décision (en environnement par exemple) sont identifiés comme des freins à l'expression de l'intervention locale. Le "manque de cohérence dans les politiques publiques", la multiplication de niveaux d'intervention constituent un manque de lisibilité et de transparence de l'action locale.

ATOUS



- La coopération entre différents niveaux (UE, Région, Etat, Département ,local) au travers du PNR, des CDT, du District
- Capacité du politique à influencer sur les infrastructures - création d'espaces où le développement peut s'organiser
- Personnalités de notoriété (secteur économique), liens européens et mondiaux
- Capacité à formuler et à promouvoir des choix et des stratégies de territoire

FAIBLESSES



- Zonage objectif 2 qui ne s'intègre pas dans une politique de bassin de vie
- Statistiques non adéquates à l'échelle
- Manque de connaissance en tant qu'outil de décision (sols, déchets...)
- Eloignement des centres de décisions des activités industrielles
- Conflits d'intérêts
- Dépendance vis à vis de moyens financiers nationaux ou européens
- Manque de lisibilité des actions locales au niveau national

MENACES



- Manque de cohérence des politiques publiques
- Manque de coordination entre structures
- Manque de lisibilité, de transparence
- Dépendance / extérieur, déréglementation mondiale
- Intérêts partisans

OPPORTUNITÉS



- Les procédures contractuelles (pays,contrats d'agglomération, PNR...)
- Réseaux NTIC
- Retour d'expérience vers les réseaux plus élevés de décisions
- Harmonisation des contraintes environnementales
- Eligibilité aux fonds structurels

O9 Travail en réseaux / partenariat

A la différence de la subsidiarité qui s'inscrit dans le cadre des échelles de compétences (mise en oeuvre verticale), le partenariat relève d'initiatives diversement organisées (coopération horizontale) :

- autour de territoires de projets à l'échelle de problématiques spécifiques : bassin versant, bassin d'emploi,
- dans le cadre d'organisations en filières professionnelles : granit, bois, textile, agroalimentaire..
- au travers de la recherche et du transfert de technologies avec les laboratoires de recherches universitaires ou privés (laboratoires Fabre, SEPPIC, Locarim à Aussillon, Emac..).

Par ailleurs, le rapprochement de Castres Mazamet qui s'exprime notamment par la création du district ou d'une chambre interconsulaire témoigne d'un souci de complémentarité et la recherche de synergies au niveau institutionnel.

Dans ses réponses, la perception locale confirme la difficulté à appréhender les différences entre subsidiarité et partenariat, ce qui ne peut que renforcer le manque de lisibilité et de cohérence entre structures, et freiner considérablement les tentatives de définition de stratégies.

ATOUTS



- Une intercommunalité forte
- Contrat de terroir (local, département, région, Etat, UE), contrat d'agglomération (local, dép, région, état, UE)
- Organisation en filières professionnelles (granit, bois, textile, chimie, mécanique...)
- Culture de développement local
- Réseaux associatifs
- Culture et capacité de négociation
- Des territoires de projets à l'échelle des problématiques (bassin versant, bassin d'emploi, pays...)
- PNR, ADES des Mts de Lacaune, Com. Mixte Sidobre, syndicat rivières
- organisation en filières
- Capacité à négocier à l'international

FAIBLESSES



- Considérations partisans
- Compétition entre les structures (C/M, PNR, Comité de bassin, agences de développement Tarn sud/nord)
- Absence d'une vision intercommunale du développement
- Multiplication des structures de développement ou intercommunale
- Manque d'informations homogènes
- Manque de coordination dans le traitement des données entre organismes fournisseurs d'informations
- Manque de lisibilité de certains réseaux (complexité croissante)

MENACES



- Manque de conscience de l'intérêt du territoire
- Poids de la dynamique historique entre Castres et Mazamet
- Disparités fiscales
- Concurrence tournée vers l'intérieur (entre structures, entre activités)

OPPORTUNITÉS



- Mise en réseau (filières), regroupement des structures
- Simplification de l'intercommunalité (loi Chevènement)
- Taxe professionnelle unique
- Projets territorialisés : PNR, Plan Sidobre, pays, district industriel
- Ouverture sur l'international

O10 Participation

La perception locale confirme les tendances générales du manque de mécanismes de consultation satisfaisant les relais d'opinions (notamment ONG), le manque d'organisation de la diffusion de l'information.

En effet, certains acteurs constatent que des consultations ont conduit à des réactions de refus ou d'oppositions infondées, certains autres constatent un déficit d'informations.

De nouveaux mécanismes de diffusion de l'information et de consultation semblent à inventer pour permettre une appropriation locale d'un projet global du territoire.

ATOUS



- Démarches multiples
- Culture de débat
- Un milieu associatif dense et actif
- Volonté à faire participer et à sensibiliser
- Conseil municipal des jeunes (Castres)
- Réseau associatif actif (sports, musique, culture, environnement...)
- Implication des générations plus âgées dans les activités sportives (encadrement) (C)
- Maisons de quartiers
- Maison des associations (C)
- Capacité de mobilisation

FAIBLESSES



- Manque de mécanisme de consultation
- Manque de connaissance des potentialités et problèmes (environnement)
- Manque de transparence de l'information
- Manque d'appropriation locale d'un projet global
- Héritage du "culte du secret" (culture protestante)
- Fatalisme par rapport aux moyens d'actions pour orienter l'avenir
- Manque de motivation

MENACES



- Réactions de refus ou d'oppositions infondées
- Peur de la remise en question
- Développement d'une force de contestation plutôt que propositions
- Maisons de quartiers en déclin

OPPORTUNITÉS



- Outils règlementaires pour renforcer les consultations/aménagements
- Méthodes nouvelles de consultation/concertation
- Mécanisme et lieux d'échanges et diffusion d'informations
- Changements de méthodes : développer la démocratie participative
- Le réseau numérique métropolitain, nouveaux moyens de communication
- Conseil de quartiers
- D2MIP!

P1 Perception d'une diversité d'approches possibles de développement

L'attachement à un système de valeur fondé sur l'industrie traditionnelle a longtemps freiné les mutations économiques. Aujourd'hui l'émergence d'une conscience collective vis-à-vis d'une reconversion se traduit par l'engagement des acteurs économiques, institutionnels et politiques en faveur d'approches différenciées.

Le soutien au développement des NTIC, à la recherche appliquée et au transfert de technologies, la mutualisation des moyens en sont une des illustrations. Les nouvelles attentes sociales vis-à-vis par exemple de l'environnement ou de productions de qualité sont identifiés par ailleurs comme des facteurs de changements.

Les réflexions préalables à la constitution de structures, même multiples, de développement, relèvent de cette logique.

Des craintes sont évoquées, réelles ou supposées : pression du court terme ou d'échéances électorales, dépendance à des décisions stratégiques extérieures (délocalisation, concurrence au niveau économique), mais aussi en terme d'aménagement du territoire (le désenclavement par exemple).

Cette tendance appelle toutefois à être confirmée.

Les craintes évoquées sont autant de révélateurs des limites de la réflexion locale en la matière.

ATOUS



- Intérêt pour les expériences pilotes
- Démarches territorialisées et intégrées autour du granit, du Sidobre, de l'espace PNR, de la forêt
- Participation aux décisions au sein de commission mixte du Sidobre, du PNR, association bois et forêt...
- Volonté à mettre en place des procédures nouvelles : chartes, (PNR, Sidobre...)

FAIBLESSES



- Attachement à un modèle de développement (textile, cuir, ...) et difficultés à voir d'autres opportunités
- Manque de liens entre décideurs institutionnels/socio économiques et acteurs locaux
- Système de valeurs fondé sur l'industrie traditionnelle
- Le poids des démarches accordées au désenclavement aux NTIC
- Les choix à court terme (gestion "au quotidien" occultant les projets de développement)

MENACES



- Trop d'espoir dans les NTIC
- Influence prédominante de Fabre
- Perte de confiance en la capacité du territoire à se réorienter
- Décisions "clientélistes"

OPPORTUNITÉS



- Emergence d'une conscience collective vis à vis de la nécessité de reconversion et d'ouverture
- L'extension de démarches territorialisées (vers l'urbain ou autres types d'intercommunalités) Contrat d'agglo, PNR
- Nouveaux comportements de consommation "productions de qualité"
- Nouvelles demandes sociales (déchets, énergies, tourisme "nature")

P2 Créativité et innovation fondées sur l'esprit d'initiative et d'entreprise

L'esprit d'entreprise et d'initiative sont des traits caractéristiques de la communauté locale. Il ressort clairement que culture entrepreneuriale (Thoré par exemple) et culture à l'export (Mazamet) sont toujours présents dans les mutations en cours.

Ainsi, les initiatives en faveur des NTIC, la capacité à organiser des partenariats autour de la recherche et du transfert de technologies, la volonté à organiser des filières témoignent d'une réelle créativité. Le soutien européen à l'innovation est clairement considéré comme une opportunité.

Les menaces identifiées par les acteurs locaux : démobilitation potentielle des créateurs de richesse, manque de perspectives d'avenir, non renouvellement des créateurs ou des décideurs, sont autant de questions pour lesquelles les acteurs locaux seront amenés à apporter des réponses.

ATOUS ●●

- Culture à l'export (Mazamet)
- Initiatives NTIC avancées par rapport à d'autres territoires
- Forte culture entrepreneuriale (Thoré)
- tissu artisanal innovatif
- Initiatives dans la filière bois
- Capacité à réinvestir sur des produits plus porteurs : agroalimentaire, bois, fibres textiles

MENACES ●

- Perte d'espoir en l'avenir des entrepreneurs et salariés
- Démobilisation des créateurs de richesse face à un environnement complexe et trop réglementaire
- Non renouvellement de l'esprit des créateurs actuels
- Tendance à dénigrer l'esprit d'initiative plutôt qu'à l'encourager

FAIBLESSES ●●

- Image que les jeunes ont des possibilités offertes sur le territoire
- Faible innovation dans les services
- Pouvoir de décisions aux mains de décideurs âgés
- Réactions encore individualistes

OPPORTUNITÉS ●

- La crise alarmante dans le textile et le cuir
- NTIC pourraient ouvrir de nouvelles formes de coopération et d'entreprises
- Le soutien européen à l'innovation (Objectif 2)
- La prise de conscience de la valeur patrimoniale du capital "nature" et histoire locale
- La volonté à coopérer (filiales)
- Les démarches partenariales naissantes avec EMAC, l'Institut du paysage, laboratoires de recherche

P3 Capacité à maîtriser des situations complexes et ambiguës et à anticiper des changements

La suppression d'emplois dans le secteur industriel et plus spécifiquement dans le textile témoigne des difficultés auxquelles est confronté le bassin. La récession relève de multiples facteurs :

- la singularité des ensembles qui composent le territoire (montagne, cause, vallée...),
- l'enclavement réel par rapport aux autres bassins d'emploi du département ou de la région,
- la sectorialisation des problématiques (économiques, environnementales, sociales) et le manque de synergies dans les actions,
- la pression de la concurrence et des marchés internationaux.

S'il est constaté une mobilisation tardive des décideurs, la recherche de cohérence territoriale, les démarches partenariales en faveur de l'emploi et de la formation ou d'une organisation par filière, les initiatives de coopération intercommunales, la volonté de diversification et d'ouverture sont soulignées.

Les personnes interrogées témoignent cependant de craintes vis à vis de l'évolution actuelle.

Sont ciblées :

- la perception souvent négative des capacités d'attraction du territoire,
- la peur du futur,
- la marginalisation d'une part de la main d'œuvre et/ou d'une population mal adaptée aux mutations économiques.

En conclusion, les acteurs locaux sont conscients de la complexité des problèmes, de l'opportunité offerte par la coopération territoriale pour les appréhender, et tout aussi conscients des limites de la multiplicité des structures.

ATOUS



- Les démarches partenariales en faveur de filières
- Recherche de cohérence territoriale : Comité de bassin d'emploi, Plan sidobre, PNR...
- Fabre: forte capacité d'innovation
- Volonté institutionnelle en faveur de regroupements (District, Communauté de communes...)

FAIBLESSES



- Visions sectorielles fortes (économiques, environnementales, sociales)
- Manque de vision globale à long terme (singularité de certains ensembles, Montagne noire, Sidobre, Causse, Vallée...)
- Image du territoire peu attractive pour les jeunes
- Mobilisation tardive des décideurs publics face au déclin industriel
- Manque de synergie dans les actions

MENACES



- Image négative du territoire auprès des jeunes
- Ruptures sociales
- Peur du futur, individualisme, manque d'espoir

OPPORTUNITÉS



- Contacts internationaux à exploiter
- Initiatives de coopération territoriale
- La volonté d'accueillir des formations supérieures (IUT, 5ème université)
- Le soutien à la diversification émergente

P4 Disposition à enrichir sa propre culture et à renforcer la cohésion multiculturelle

L'histoire du bassin est marquée par la cohabitation de deux religions (catholique et protestante) et l'esprit d'ouverture (intérêt pour des expériences nouvelles, compétences à l'export).
Des différences culturelles demeurent toutefois entre Castres, marquée par la religion catholique, et Mazamet où l'influence protestante est plus forte.

Le développement du bassin est par ailleurs marqué par l'arrivée successive de main d'oeuvre extérieure au territoire, française ou étrangère. S'il est constaté un brassage des populations et des cultures dans le cas des immigrants les plus anciens, des problèmes sont aujourd'hui identifiés notamment avec la communauté maghrébine ceci, en rupture avec la tradition locale de métissage. Ils sont par ailleurs alimentés par le manque de perspectives et la marginalisation d'une partie de la population ouvrière peu qualifiée et difficilement adaptable aux nouveaux besoins.

La mobilisation politique en faveur de l'habitat social, de l'animation culturelle ou sportive, sont identifiés comme des outils importants de l'intégration culturelle.

ATOUS



- Tradition de métissage
- Immigration ancienne bien intégrée
- Tradition de tolérance culturelle (catholique/protestant)
- Ouverture d'esprit (religion, export, solutions nouvelles)

FAIBLESSES



- Malentendus interculturels (Communauté maghrébine, castro castraise)
- Différences de culture, incompréhensions et contrastes entre Castres et Mazamet

MENACES



- contrastes sociaux plus accentués
- L'incapacité à résoudre le chômage notamment des jeunes
- Le repliement sur soi à cause du manque de perspectives

OPPORTUNITÉS



- La mobilisation politique en faveur d'animations culturelles et sportives
- L'animation locale
- Le soutien à la vie de quartier

P5 Intérêt à redécouvrir et réinterpréter les spécificités locales et le savoir-faire traditionnel

Le sentiment d'appartenance au territoire et l'identification au territoire, caractéristiques de la communauté locale sont considérés comme des leviers fédérateurs et mobilisateurs du développement futur.

Si l'intérêt pour la connaissance de l'histoire, des traditions, se manifeste au travers de la politique culturelle actuelle (musées...), l'intérêt réel pour les savoir faire traditionnels (industriels ou artisanaux) ne semble pas se concrétiser par un transfert systématique vers des produits nouveaux . Ce n'est principalement que dans le cadre de la création de produits touristiques fondés sur le capital nature et la patrimoine dans son ensemble que semble se vérifier le mieux la capacité culturelle, industrielle, artisanale de la communauté locale à réinterpréter les spécificités locales.

Dans tous les cas, compte tenu du vieillissement de la population, de la rapidité des mutations économiques, la perte de mémoire, notamment dans le cas des savoir faire, est identifiée comme une menace forte.

ATOUS



- La diversité des savoir faire locaux traditionnels
- Le sentiment d'appartenance au territoire
- Identité de la gastronomie locale
- Animations culturelles autour du patrimoine (Musée Goya, Jaurès, Eco musée textile)
- Le goût pour la connaissance de l'histoire locale et des traditions
- Marchés de proximité

FAIBLESSES



- Manque de visibilité dans les actions
- Promotion des initiatives insuffisamment structurée et globale
- Manque de synergies entre les acteurs
- Banalisation du bâti
- Attirance "folklorique" pour le savoir-faire traditionnel (éventuellement culturel) mais non économique

MENACES



- Vieillesse de la population, perte de mémoire
- Stéréotypie

OPPORTUNITÉS



- La politique de mise en valeur des sites naturels
- Les demandes touristiques nouvelles (nature et découverte identité locale)
- Le sentiment d'appartenance et d'identité locale comme levier fédérateur et mobilisateur
- Structuration et professionnalisation de la démarche touristique
- L'animation territoriale autour de projets locaux

P6 Possibilité pour chacun d'atteindre un niveau optimal de réussite et épanouissement personnel

De multiples démarches témoignent de la volonté à faciliter localement la réussite et l'épanouissement personnel :

- l'action menée en faveur de la diversification de la formation, le souci d'apporter localement un soutien à une qualification de la main d'œuvre adaptée aux besoins des entreprises (chimie par exemple),

- l'action culturelle organisée autour d'une offre de haut niveau mais aussi d'une ouverture vers le plus grand nombre avec une attention particulière portée aux aspirations des jeunes

- l'action sportive de haut niveau mais aussi vis à vis des jeunes et des scolaires ou encore du sport de loisir...

Toutefois, l'incapacité à fixer les jeunes, l'exode des plus actifs, les contrastes sociaux qui se creusent, le manque d'attractivité du territoire semblent révélateurs des limites à la réussite et à l'épanouissement personnel.

ATOUS



- Infrastructures d'enseignement, culturelles, sportives ...
- Culture ouvrière, importance de l'équité comme valeur partagée

FAIBLESSES



- Le manque d'attractivité du territoire pour les jeunes
- L'emploi mal adapté à la qualification de la main d'œuvre
- Cloisonnement

MENACES



- Incapacité à fixer les jeunes, exode des plus actifs et innovants
- Perte de perspective
- Crise encore plus accentuée des secteurs traditionnels

OPPORTUNITÉS



- Diversification de la structure économique
- L'émergence de nouvelles activités
- Soutien au développement de formations spécialisées ou universitaires
- Politique en faveur d'infrastructures d'enseignement, culturelles, sportives ...

P7 Partage des responsabilités équilibré entre les différents niveaux de compétences juridiques institutionnelles

Les personnes interrogées considèrent que l'intérêt pour des projets territoriaux, la volonté à mettre en œuvre des procédures de coopération, la culture de débat et de concertation témoignent de l'existence d'un potentiel réel en matière de partage de responsabilités.

Cependant, la multiplication des niveaux de compétences et de structures entraîne un manque de lisibilité des objectifs, des actions et des responsabilités.

L'éloignement des centres de décisions, les intérêts distincts voire divergents entre les différents niveaux de compétence, le manque de synergie dans les actions sont considérés par ailleurs comme des freins voire des menaces au partage équilibré des responsabilités.

A noter les freins que constituent les divergences politiques, soulignés de manière récurrente.

ATOUS



- Dynamiques autour de projets territoriaux : Sidobre, PNR, Syndicat Mixte Agout Thoré..

FAIBLESSES



- Freins politiques: blocage entre les partis
- Des intérêts non partagés par les centres de décisions (départementales, régionales, nationales, européennes)

MENACES



- Les intérêts politiques
- Manque de lisibilité des objectifs et des actions
- Le manque de volonté explicite à coopérer
- Eloignement des centres de décision

OPPORTUNITÉS



- Intercommunalité forte district (urbain) avec communauté de communes (rural) par le biais d'un syndicat mixte
- Mise en place de mécanismes et lieux de concertation et d'animation
- D2MIP
- Volonté à mettre en oeuvre des procédures de coopération : contrats de terroirs, chartes
- La création de Pays
- La préparation de la programmation européenne
- La préparation du contrat de plan

P8 Possibilité à participer à la prise de décisions stratégiques avec le soutien d'un élément facilitateur

Les capacités à négocier, à se mobiliser, l'intérêt pour des échelles territoriales de projet pertinentes (communauté d'agglomération, pays, PNR) pour la coopération, l'accompagnement collectif en faveur de la reconversion industrielle, notamment dans le cadre de programmes européens, nationaux ou régionaux, la présence d'une sous-préfecture, participent du développement local et constituent un ensemble d'atouts en vue d'une participation à la prise de décisions stratégiques pour le territoire.

Outre la dépendance à des décisions extérieures (politiques, économiques ou financières), localement, les choix de développement à court terme, les considérations partisans et l'organisation de réseaux fermés sur eux mêmes limitent apparemment la contribution à la prise de décisions stratégiques.

ATOUS



- Capacité à adhérer à des projets territoriaux : PNR, Syndicat de rivière
- Culture de concertation
- Capacité de mobilisation des acteurs institutionnels et socio professionnels (désenclavement par exemple)
- L'accompagnement collectif (programmes européens, projets industriels...)
- Animation organisée dans le cadre du PNR
- Volonté de renforcer la coopération intercommunale

FAIBLESSES



- Perspective de développement à court terme
- Influence de la décision politique sur l'économie faible
- Les réseaux fermés sur eux mêmes
- Freins politiques, considérations partisans
- Manque de synergie dans les décisions : multiplication d'organes et de lieux de décision
- Manque de projets de développement partagé (C/M)

MENACES



- Globalisation de l'économie
- Manque d'intérêt et d'initiative
- Incapacité à définir un projet de développement commun

OPPORTUNITÉS



- Initiatives en faveur de la constitution de pays
- Une échelle territoriale pertinente
- Initiatives SAGE
- Sous-Préfet sur place
- Le renforcement de l'accompagnement collectif

P9 Faire appel en priorité à ses propres ressources et ne pas mettre en péril celles des autres

L'histoire du bassin se fonde aujourd'hui comme hier sur l'utilisation des ressources naturelles locales riches et diversifiées (eau, granit, forêt). La diversification des activités économiques à partir des savoir faire locaux, industriels notamment, ou de l'identité culturelle et naturelle témoignent par ailleurs de l'ancrage territorial du développement.

La mauvaise maîtrise de l'exploitation des ressources (pollutions, sites dégradés...), la perte des savoir faire et de l'identité sont perçues comme des risques susceptibles de mettre en péril les choix futurs de développement du territoire mais aussi d'autres territoires.

Les personnes interrogées identifient clairement les pollutions, les dégradations de sols, la fermeture des paysages, les limites des ressources non renouvelables mais également le manque de confiance dans les perspectives d'avenir. La lecture des réponses amène à penser que compte tenu de son histoire, c'est en puisant dans ses propres ressources que le territoire trouvera les meilleurs leviers de sa reconversion.

ATOUS ●●●

- Volonté de diversification à partir du bois, du tourisme, de l'agro alimentaire (salaisons)
- Volonté de mener une gestion intégrée et territorialisée
- Démarches "qualité"
- Emergence d'un sentiment d'appropriation du territoire par les acteurs locaux

FAIBLESSES ●

- Manque de connaissance et de confiance dans les potentialités locales
- Prise de conscience de la valeur de l'environnement insuffisante
- Manque de recul

MENACES ●

- Les considérations économiques dans les décision de dépollution et réhabilitation
- Echec des initiatives pilotes
- Manque de confiance dans les perspectives d'avenir

OPPORTUNITÉS ●●●

- Démarches et débats renforçant le sentiment d'appropriation locale
- Une politique touristique fondée sur l'identité et les ressources naturelles locales
- Mobilisation des citoyens vis à vis de l'environnement
- La politique culturelle fondée sur l'histoire et le patrimoine local

P10 Système de valeurs partagé prenant en compte les liens entre l'environnement, l'économie, le socioculturel

Il est noté le poids traditionnel et prédominant de l'économique dans les choix de développement, poids qui aujourd'hui, est infléchi par
 - des considérations sociales dans le cadre notamment de politiques publiques/régionales, nationales ou européennes.
 - des considérations environnementales d'ordre politique, juridique, économique ou encore sous la pression des consommateurs.

La valeur accordée aux dimensions sociales ou culturelles est manifeste tant dans les actions publiques culturelles, sociales, ou encore vis à vis de la solidarité, que dans le développement d'activités nouvelles fondées sur le patrimoine, les savoirs ou savoirs faire locaux.

L'importance accordée à l'environnement est illustrée par :

- l'implication de la population vis à vis de la collecte sélective des déchets ou plus largement sa mobilisation vis à vis de certaines décisions publiques ou privées ;
- l'émergence d'activités économiques fondées sur la qualité ou encore le capital "nature" ;
- la perception du manque de conscience de la valeur économique et patrimoniale de l'environnement notamment dans l'industrie.

A cet égard, l'environnement semble associé positivement aux secteurs porteurs d'avenir (chimie, cosmétologie, agriculture, agro alimentaire, tourisme, services NTIC..) tandis qu'il est perçu comme un frein, voire un handicap aux activités traditionnelles (textile, délainage, mégisserie, extraction). Aujourd'hui, l'analyse de l'évolution locale de l'industrie de l'extraction, orientée vers une charte qualité devrait aider à dépasser ces

ATOUS



- Rôle important de l'emploi dans les choix stratégiques
- Emergence de la prise de conscience du lien économie/environnement/socioculturel
- Emergence de la préoccupation environnementale autour des problèmes de déchets et pollutions
- Tradition industrielle qui lie les aspects sociaux et économiques
- Rôle grandissant des ONG (pêche, environnement, randonnées)

FAIBLESSES



- Poids important de l'économique et de l'emploi dans les décisions
- Marginalisation économique et culturelle de certaines populations (jeunes, immigrants, chômeurs longue durée)
- Intérêts et perspectives différents vis à vis de l'environnement
- Manque de conscience de la valeur économique et patrimoniale de l'environnement
- Perception de l'environnement à partir d'aspects négatifs
- Tendance à la contestation environnementale plutôt qu'à la participation active dans la recherche de solutions

MENACES



- Réactions violentes et conflictuelles par rapport à des décisions publiques
- Rôle de l'économique dans les décisions
- Problèmes et conflits sociaux en augmentation

OPPORTUNITÉS



- Mobilisation des citoyens vis à vis de l'environnement
- Initiative SAGE
- Souci politique de cohésion sociale (UE, Etat)
- Démarche "qualité"
- Charte PNR

P11 Cohésion sociale de la communauté locale

L'histoire du territoire plaide en faveur d'une certaine cohésion sociale fondée sur des valeurs telles que :

- la solidarité, notamment familiale,
- l'emploi des femmes, palliatif aux faibles niveaux de salaires,
- la rareté de conflits sociaux,
- l'intégration sociale et culturelle.

Aujourd'hui,

- les impacts sociaux de la crise économique actuelle
- la perte de pouvoir d'achat, chômage des femmes,
- la marginalisation d'une main d'oeuvre ouvrière peu qualifiée,
- le sentiment croissant d'insécurité,
- la baisse de confiance en la capacité des acteurs économiques et politiques à créer des activités, sont perçus comme des facteurs de la cohésion sociale.

S'il est noté des efforts, en faveur du maintien et du renforcement de la cohésion sociale par diverses actions : contrat de ville, PLIE, soutien à l'emploi et à la formation, contrat local de sécurité..., il faut signaler une volonté locale forte de s'appuyer sur une cohésion sociale.

ATOUS



- Traditionnellement emploi des femmes comme palliatif au faible niveau des salaires
- Peu de conflits sociaux
- Tradition d'accueil et de tolérance
- Organisation de l'accueil des gens du voyage (C)
- Politique en faveur de l'animation sociale (C)
- Mouvement en faveur de la solidarité (localement, nationalement ou internationalement) (C)
- Solidarité familiale

MENACES



- Incapacité à fixer les jeunes
- Impacts de la perte du pouvoir d'achat sur la consommation locale
- Développement d'un sentiment d'insécurité

FAIBLESSES



- Manque de projet à long terme mobilisateur
- Perte de pouvoir d'achat des couples : chômage femme voire du couple
- Marginalisation économique, sociale ou culturelle de certaines populations (jeunes, chômeurs, immigrants récents)
- Perte d'attractivité du territoire pour les jeunes, les diplômés
- Baisse de confiance de la part des salariés en la capacité des acteurs économiques et politiques à créer des activités

OPPORTUNITÉS

- Contrat de ville
- Intérêt à soutenir la formation et l'animation sportive (scolaire et périscolaire)
- Volonté politique en faveur de l'animation sociale au sein des quartiers (C)
- Encouragement au dialogue social

P12 Opportunités et espaces pour une interaction équitable

La culture de débat et de négociation, l'intérêt pour la coopération et le partenariat dans le cadre de réseaux ou de structures à vocation territoriale (PNR, comité de bassin d'emploi, syndicat de rivière), l'adhésion à des procédures contractuelles diverses, constituent les opportunités et les espaces pour une interaction équitable.

Si les procédures, les méthodes et les moyens d'animation et de concertation existent, différents freins semblent limiter la mise en œuvre de projets communs, parmi lesquels, les considérations partisans, le poids des dynamiques locales anciennes (oppositions), notamment entre Castres et Mazamet.

ATOUS



- Le PNR et les méthodes d'animation et de concertation associées
- L'intercommunalité
- Tradition de débat

FAIBLESSES



- Diifficultés à passer du débat à la mise en œuvre d'un projet commun
- Le poids des dynamiques locales anciennes (C/M)

MENACES



- Des intérêts partisans

OPPORTUNITÉS



- Le contrat d'agglomération, les communautés de communes
- La taxe professionnelle unique

P13 Capacité à développer des visions du futur partagées

La communauté locale semble disposer de nombreux atouts pour appréhender collectivement les évolutions futures : intérêt pour les démarches partenariales, capacité à créer des lieux de concertation et de coopération, culture de concertation. La création du PNR et l'adhésion des communes de l'ensemble du territoire du parc en est l'illustration.

Cependant , la communauté locale est confrontée à de nombreuses difficultés qui ne semblent pas permettre l'adhésion par le plus grand nombre à un projet à un long terme compris et partagé pour tout le territoire :

- manque d'objectif global,
- manque d'anticipation des mutations extérieures,
- attitudes corporatistes des structures et des entités géographiques.

ATOUS



- Démarches partenariales dans le cadre de filières
- Forte culture de concertation au sein de "réseaux d'initiés"
- Capacité à créer des lieux de coopérations (intercommunales et interconsulaires)
- Capacité à engager des procédures communes, (chartes PNR, Sidobre), SAGE...

FAIBLESSES



- Pas de démarche participative ouverte vis à vis de la population en général
- Multiplication de projets et d'organismes
- Difficultés à anticiper sur les pressions extérieures
- Pas d'objectif global
- Considérations partisans
- Perception de la réalité décalée

MENACES



- Difficultés à intégrer les évolutions technologiques dans un projet de développement local
- Décisions politiques à court terme
- Attitudes corporatistes des structures et des entités géographiques

OPPORTUNITÉS



- Capacité locale à coopérer
- Adhésion à une démarche territorialisée autour de la notion de "pays"
- D2MIP

P14 Intégration des savoir-faire techniques et sociaux dans l'innovation

Les modifications des modes de fonctionnement socio économiques sont notables. Elles sont associées essentiellement aux changements opérés dans l'organisation de l'action publique ou économique : structuration intercommunale, par filière, partenariale entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche publique ou privée, avec d'autres territoires (réseau Castres Mazamet Albi), ou d'autres niveaux de compétences (délocalisation universitaire par exemple).

D'une manière générale, les réponses montrent une difficulté à appréhender et à s'approprier localement la question, s'agissant notamment de l'intégration des savoir faire techniques aux perspectives de développement local.

ATOUS



- Coopération de proximité avec l'EMAC et laboratoires de recherche
- Structuration en filières
- Nouvelles formes de coopérations (charte qualité sur le Sidobre, PNR...)
- Intégration précoce des NTIC

FAIBLESSES



- Manque de qualification des salariés ou demandeurs d'emplois
- Cloisonnement
- Besoins de main d'œuvre spécialisée non satisfaits

MENACES

- Choix politiques à court terme

OPPORTUNITÉS



- Capacité et volonté à coopérer avec le monde de la recherche
- Activités nouvelles dans le tourisme et l'artisanat
- Développement du projet de délocalisation universitaire
- Discussion sur les NTIC
- Les besoins de transfert de technologie en vue des dépollutions

P15 Accès à l'information et à un espace de dialogue et de débat

Les questions relatives à l'information/participation ont appelé des réponses contrastées selon les personnes interrogées.

Pour certains, l'accès à l'information est limité et souvent réservé aux décideurs. Entre autre conséquence, le déficit d'information induit des réactions violentes et parfois infondées vis à vis de projets, et plus généralement le manque d'adhésion des citoyens au projet local de développement.

Pour d'autres, la volonté d'informer, de sensibiliser et de débattre est réelle. Elle se manifeste par des actions de communication (publications), la création d'espaces de débat (conseil municipal des jeunes, par exemple).

Si le rôle d'organismes locaux tels que Comité de bassin d'emploi, PNR, CCI, Agate est souligné, la connaissance des potentialités et des problèmes en tant qu'outil de décision et de débat semble insuffisante.

A cet égard, les obligations communautaires et les attentes grandissantes en matière de transparence et de concertation sont perçues comme des facteurs de pression importants.

ATOUS



- L'animation citoyenne autour du conseil municipal des jeunes
- Le Rôle d'organismes locaux en matière de connaissance (territoire ou filières):Comité de bassin, PNR, CCI...
- Un intérêt pour la sensibilisation en matière d'environnement

MENACES

- Rejet à priori de projets (infrastructures routières, traitement des déchets, barrages...)
- Le manque d'adhésion au projet politique de développement local

FAIBLESSES



- Cercles fermés de décision
- Manque de cohérence dans le recueil des données (entre organismes)
- Connaissance des potentialités et des problèmes insuffisante
- Manque d'outil d'aide à la décision (connaissance)
- Accès aux données difficiles (sectorialisation, limites d'échelle)
- Culture du "secret" (culture protestante)

OPPORTUNITÉS



- Culture de débat intercommunal
- Le Développement durable
- Les obligations communautaires en matière d'information
- Attentes des citoyens

P16 Multiplicité d'interactions encouragée par des animateurs locaux

La gestion territoriale autour de territoires singuliers (Sidobre, territoires PNR) ou dans une perspective élargie (bassin d'emploi) favorise localement l'interaction et parfois la confrontation d'intérêts différents qu'il convient de mettre en synergie sous l'impulsion d'animateurs locaux.

A cet égard, des structures d'animation (Ades des Monts de Lacaune, Agate,..), des méthodes de concertation (plan Sidobre par exemple) ou des outils financiers sont bien identifiés.

Face à la multiplication des interventions, le besoin d'approches globales, facilitant notamment une meilleure lisibilité des interventions et des acteurs, est souligné.

ATOUS



- Des débats organisés autour de filières (Chimie, agroalimentaire, bois...) autour de la production de qualité
- Des méthodes de concertation SAGE, Plan Sidobre ...
- Des débats organisés autour de territoires singuliers (Sidobre, PNR, Montagne noire...)

FAIBLESSES



- Manque de lisibilité entre interventions et opérateurs
- Démarches trop souvent sectorielles, approches globales peu répandues

MENACES



- Attractivité d'autres territoires
- Manque de concertation élargie
- Intérêts partisans
- Accélération des décisions à tous les niveaux

OPPORTUNITÉS



- Intensification de l'animation locale (Fonds structurels)
- Outils pour une discussion plus systématique (D2MIP)
- Dynamique des organismes intercommunaux

2 Analyse des interventions précédentes

2.1 Analyse des fonds structurels précédents sur la zone de Castres – Mazamet

2.1.1 Eléments utilisés pour l'évaluation

Les éléments suivants ont permis de réaliser cette évaluation :

- DOCUP Midi-Pyrénées 1994-1996 et 1996-1999
- DOCAP Midi-Pyrénées 1994-1996 et 1997-1999
- Les comptes-rendus de quelques Comités départementaux de programmation (transmis par la Sous-Préfecture de Castres)
- Le rapport intermédiaire d'évaluation du programme objectif 2 1994-1996 réalisé par les cabinets CODE et TED ALITEC
- Le document du comité de suivi régional objectif 2 du 29 juin 1999 qui comporte un bilan qualitatif du programme de l'objectif 2 pour la période 1997-1999

Il faut souligner que tous les éléments utiles à une évaluation du programme précédent n'ont pas été étudiés. Il s'agit notamment des dossiers programmés au niveau régional car leur impact local sur une zone est impossible à évaluer.

2.1.2 Résultats obtenus avec la méthode ECOTEC

En comparant les axes et mesures du DOCUP ainsi que leur mise en œuvre, telle que décrite dans le

DOCAP, avec les domaines d'actions positives préconisées par ECOTEC, on constate que 11 domaines d'actions positives sur 16 ne sont pas présents dans le programme de l'objectif 2 de Midi-Pyrénées.

Le tableau sur la page suivante montre les résultats d'une évaluation du programme avec la méthode ECOTEC. Les correspondances entre les mesures du programme objectif 2 et les domaines d'actions positives préconisées par ECOTEC sont indiquées par une croix

Le programme étant régional, les résultats obtenus sont identiques pour les deux territoires.

Ainsi, les 3 mesures ou sous-mesures suivantes apparaissent très nettement répondre aux préconisations d'ECOTEC :

- la sous-mesure **C23 « requalification d'espaces urbains dégradés »** répond clairement au domaine d'action positive 1 d'ECOTEC : « entretenir et améliorer la qualité visuelle de l'environnement ». Cette sous-mesure a été largement utilisée par la zone et fait l'objet de nombreuses demandes de la part des porteurs de projets locaux.
- La sous-mesure **A23 « actions collectives de sensibilisation aux contraintes nouvelles »** prévoit la sensibilisation et la formation des entreprises aux nouvelles contraintes environnementales, elle répond clairement au domaine d'action 3 d'ECOTEC : « assurer une sensibilisation environ-

les 16 domaines d'actions positives ECOTEC

trajectoire de croissance "cours normal des choses"				trajectoire de croissance "minimisation"				trajectoire de croissance "développement durable"							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
améliorer et entretenir la qualité visuelle de l'environnement	veiller à la disponibilité d'une infrastructure environnementale appropriée	assurer une sensibilisation environnementale et des programmes d'ajustement pour les PME	soutenir le développement des industries écologiques	encourager l'application de technologies propres	soutenir les économies d'énergie, la réutilisation ou le recyclage de matériaux	soutenir les développements économiques sur des sites déjà utilisés précédemment	aide aux développements économique sur des sites qui sont déjà desservis par une infrastructure routière et par d'autres services d'utilité publique	soutenir l'innovation dans les nouveaux produits/services/processus/ "verts"	soutenir la production/ l'utilisation d'énergie et de matériaux renouvelables	encourager les secteurs économiques à faible impact environnemental	favoriser les transports respectueux de l'environnement	encourager l'utilisation des technologies de l'information en faveur d'un développement durable	encourager la prise de conscience des consommateurs et des touristes	l'aménagement du territoire pour réduire l'impact environnemental	la planification du développement pour encourager "l'écologie industrielle"

Les axes du DOCUP - objectif 2 - 1994-1999

AXE A CONSOLIDATION DU TISSU DES ENTREPRISES A1 Développement des PME A2 Préparation des PME au développement A3 Prospection, création et transmission d'entreprises A4 requalification des hommes
AXE B RENFORCEMENT DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE B1 recherche et transfert de technologie par l'investissement B2 recherche et transfert de technologies par la formation
AXE C REQUALIFICATION DE L'ESPACE C1 décloisonner les pôles industriels C2 réhabiliter le cadre urbain C3 développer l'utilisation des NTC dans la formation et renforcer les réseaux de formation et d'emploi C4 revaloriser l'environnement C5 aéroport de Tarbes
AXE D DIVERSIFICATION ECONOMIQUE D1 stimuler l'attrait touristique et culturel par l'investissement D2 stimuler l'attrait touristique et culturel par la formation

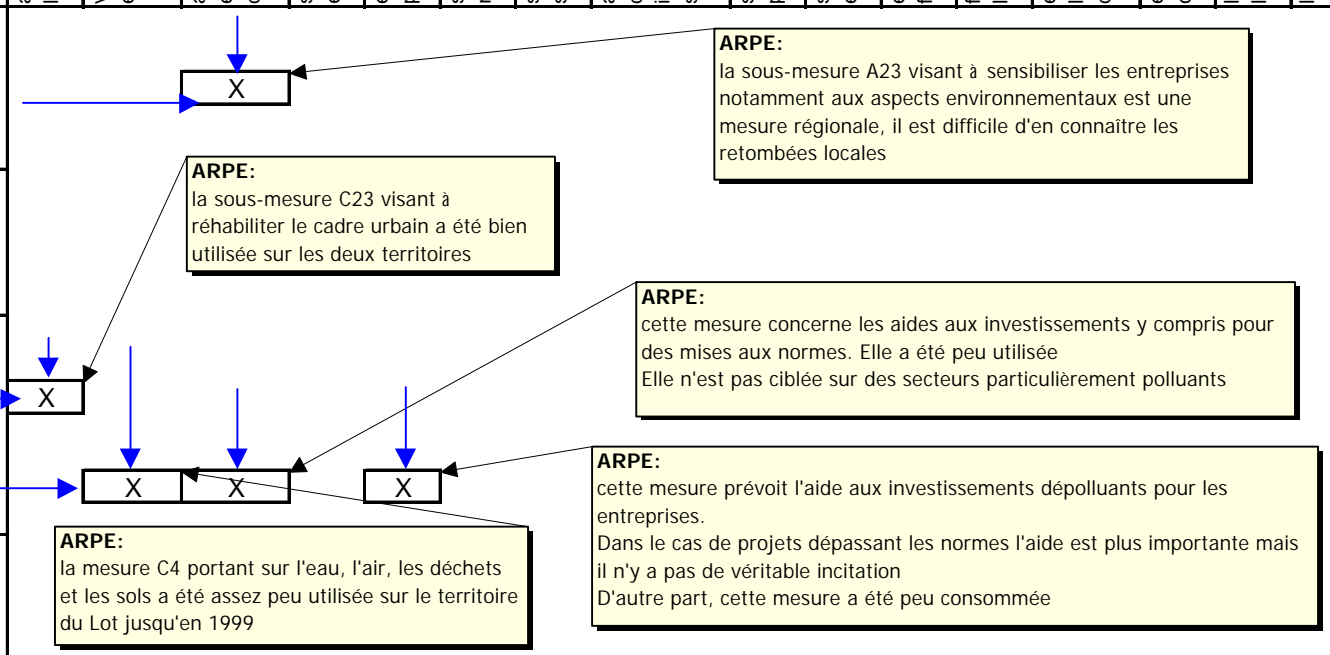


Tableau 1 Analyse du DOCUP /DOCAP Midi-Pyrénées objectif 2 avec la méthode ECOTEC

nementale et des programmes d'ajustement pour les PME ». Par contre, si une sensibilisation au management environnemental et la norme ISO14000 a été prévue, cette action proposée par la DRIRE a été financée au niveau régional et il est difficile d'en évaluer les retombées locales.

- Enfin, la mesure **C4** consacrée à l'environnement et intitulée « **revaloriser l'environnement** » répond aux domaines d'actions positives d'ECOTEC 2, 3 et 5 : « veiller à la disponibilité d'une infrastructure environnementale appropriée », « assurer une sensibilisation environnementale et des programmes d'ajustement pour les PME », « encourager l'application de technologies propres ».

De façon très simplifiée, on peut représenter le pourcentage de mesures du DOCUP objectif 2 de Midi-Pyrénées consacrées à chaque trajectoire de croissance ECOTEC :

- 3 mesures sur 13 vont dans le sens de la première trajectoire de croissance « cours normal des choses » soit 23%
- Une mesure sur 13 va dans le sens de la deuxième trajectoire de croissance « minimisation » soit 8%
- aucune mesure ne relève de la trajectoire de croissance intitulée « jeter les bases d'un développement durable »
- 10 mesures sur 13 ne correspondent à aucun domaine d'action identifié par ECOTEC soit 77%

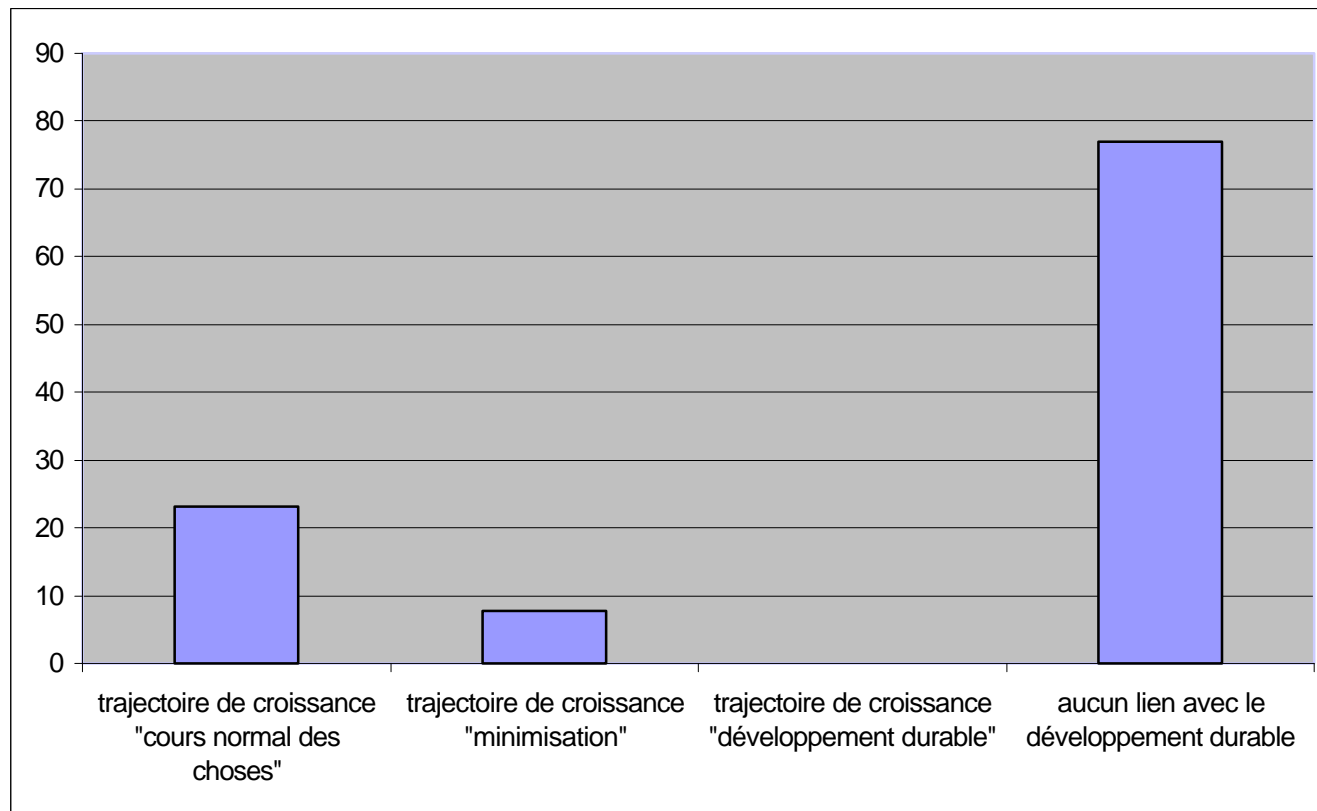


Figure 1 : pourcentage de mesures du DOCUP consacrées à chaque trajectoire de croissance selon la méthode ECOTEC

Il n'est pas tenu compte dans la représentation suivante des montants financiers alloués à chaque mesure, ce qui aurait pour effet de diminuer encore la contribution du programme au développement durable.

2.1.3 Résultats obtenus avec la méthode SQM

Un résultat assez différent est obtenu si on procède à une analyse du programme objectif 2 tel qu'il est présenté dans le DOCUP et le DOCAP, des dossiers qu'il a

permis de financer et des remarques des acteurs locaux, avec le système SQM. Seize analyses AFOM ont été réalisées : 10 pour les éléments d'orientation vers le développement durable et 6 pour les dynamiques de transformation. Le profil de ces AFOM – construit de la même manière que le profil des AFOMs dans l'analyse qualitative du territoire – est présenté dans le Tableau 2. Au lieu de reproduire tous les 16 AFOMs utilisés pour l'analyse, une synthèse qui combine tous les aspects a été rédigée et reproduite dans le Tableau 3.

Tableau 2 : Analyse SQM : profil du programme Objectif 2 1997-99

ORIENTATION envers le DD					
O1	Environnement	●	●●●	●	●●
O2	Economie	●●	●●	●●	
O3	Dimension socioculturelle	●●●	●●		●●
O4	Équité entre les individus (équité sociale et entre les sexes)	●●	●●		●●
O5	Équité entre les régions ou territoires (équité spatiale)	●●	●●	●●	
O6	Équité entre les générations	●●	●●	●	●●●
O7	Diversité	●	●●	●	●●
O8	Subsidiarité	●●	●●●	●	●●
O9	Travail en réseaux / partenariat	●●●		●	
O1	Participation		●●●		●●●
DYNAMIQUE des transformations					
D1	Amélioration de la compréhension des problèmes	●	●●●	●	●●
D2	L'apprentissage collectif et ouvert		●●●	●●	
D3	Négociation et co-décision		●●●	●	
D4	Création d'une vision du futur partagée		●●●		
D5	Prise en compte des attentes des groupes-cibles	●	●●		
D6	Cohérence des démarches par rapport aux résultats attendus				

Tableau 3 Synthèse des analyses AFOM

<p>ATOUS</p> <p>La mesure permettant la réhabilitation du cadre urbain (C)</p> <p>Plusieurs opérations d'aide à la dépollution dans les entreprises ont été financées grâce à la mesure C4</p> <p>L'aide à des établissements de formation (IUT de castres)</p> <p>L'aide au désenclavement (rocade de castres)</p> <p>L'aide au recrutement de personnel</p> <p>La présence d'une sous-préfecture à Castres</p> <p>Un travail en réseau sur les dossiers (sous-préf, chambres consulaires, agence de développement,..)</p> <p>L'aide à des opérations collectives, sectorielles (artisanat, commerce)</p> <p>L'aide à la création de centre de ressources</p> <p>L'aide à l'insertion, aux quartiers sensibles</p> <p>L'aide aux équipements culturels</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Un déficit d'information sur le programme en direction des maîtres d'ouvrages potentiels (numéro vert en fin de programme)</p> <p>Une gestion du programme à plusieurs niveaux (départemental, régional) : complexe et non transparente</p> <p>Le manque de connaissance de l'impact local de certaines actions régionales (formation, ISO 14000, ..) et leur articulation avec les projets locaux</p> <p>Pas de négociation du programme à l'échelon le plus bas en amont (rédaction du DOCUP)</p> <p>Un Document de programme régional basé sur un état des lieux succinct, et peu aisé d'utilisation, plutôt pour des initiés, souvent beaucoup trop précis</p> <p>L'incapacité du programme à enrayer le déclin de certaines activités</p> <p>Des secteurs d'activités locaux non pris en compte</p> <p>Incompréhension des acteurs locaux du fonctionnement du FSE, de sa mise en œuvre et ses retombées</p>
<p>MENACES</p> <p>Le manque d'évaluation du programme concernant certaines actions (formation, dossiers de portée régionale)</p> <p>Un développement déséquilibré ville / campagne</p> <p>Un programme inadapté aux besoins locaux</p> <p>Une utilisation insuffisante du programme</p> <p>L'incapacité à atteindre les objectifs environnementaux</p>	<p>OPPORTUNITES</p> <p>Accroître la sensibilisation à l'environnement</p> <p>Promouvoir plus avant des réflexions stratégiques sur certains secteurs (tourisme)</p>

2.2 Compléments d'informations : le CPER sur la zone de Castres – Mazamet

Le contrat de Plan Etat – Région 1994 – 1999, son champ d'intervention étant beaucoup plus vaste que celui de l'objectif 2, est venu financer sur les territoires d'autres politiques, et notamment :

- le Contrat d'agglomération (District de Castres - Mazamet) soutenu par le Conseil régional et les contrats de ville initiés par l'Etat : deux démarches menées en parallèle sur les mêmes territoires sans aucune mise en cohérence
- la sensibilisation à l'environnement
- la filière bois
- Université 2000 (IUT de Castres)
- Les NTIC

2.3 Conclusions

L'analyse du programme objectif 2 de Midi-Pyrénées sur les deux zones choisies est très différente selon la méthode utilisée. La méthode ECOTEC conduit à des résultats peu optimistes quant à la contribution de ce programme au développement durable régional puisque selon cette première analyse 77 % des mesures du DOCUP actuel ne relèvent pas du développement durable.

Ces résultats tiennent sans aucun doute à la vision très environnementale du développement durable selon ECOTEC qui s'affronte avec un DOCUP dont la perspective est essentiellement le développement des PME et la reconversion économique.

Cette méthode présente l'avantage de donner un référent aux gestionnaires de programmes afin de les orienter dans leur définition des axes et mesures à mettre en place pour s'orienter vers un développement durable. Elle est par conséquent très vite opérationnelle. Mais en conséquence, elle ne laisse pas de marge de manœuvre pour inventer de nouvelles solutions, puisqu'elle propose un catalogue d'actions.

La méthode SQM conduit à des résultats beaucoup plus nuancés. Elle permet de porter une appréciation non seulement sur les mesures du programme mais aussi sur sa mise en œuvre et ses résultats. D'autre part, elle permet de proposer des éléments de correction de façon assez ouverte, ce qui est dû à l'analyse AFOM utilisée dans ce cas. D'autre part, elle débouche sur des propositions, contrairement à la méthode ECOTEC qui permet simplement d'émettre un jugement comparatif.

SQM a l'avantage de donner un cadre pour se construire son propre référent vis à vis du développement durable. Mais par voie de conséquence elle demande des moyens (humains, temps) très importants qui ne sont pas toujours à la portée des gestionnaires aujourd'hui.

2.4 En détail : les mesures du DOCUP objectif 2 Midi-Pyrénées 1997- 1999

	contribution UE prévue en MF	dépen- sé au 15 mai 1999
AXE A : Consolidation du tissu des entreprises	123,412	9%
A1 Développement des PME	54,183	6%
A11 soutien aux investissements immatériels aide au conseil externe / aide au conseil internalisé / investis- sement immatériels de diffusion technologique / investissement immatériels du génie des procé- dés		
A12 aide aux investissements maté- riels Investissements matériels de production / investissements matériels de diffusion technolo- gique / investissements maté- riels du génie des procédés		
A13 aide à l'innovation		
A14 financement des entreprises		
A2 Préparation des PME au dé- veloppement	31,254	3%
A21 opérations spécifiques au déve- loppement des activités commer- ciales et artisanales		

définition et réalisation de plans d'actions sectoriels / aide à la mise en place et au développe- ment de centres de ressources techniques ou économiques / plans de développement territo- riaux de l'artisanat / les relais "initiatives artisanat" / les opé- rations de modernisation des pôles commerciaux et artisanaux		
A22 actions collectives de préparation à l'investissement zones d'activité et ateliers relais / connaissance du potentiel in- dustriel et technologique et dé- veloppement de filières / pro- motion des démarches stratégi- ques		
A23 actions collectives de sensibilisa- tion aux contraintes nouvelles		
A3 Prospection, création et transmission d'entreprises	16,408	3%
A31 renforcer et professionnaliser les structures de prospection d'in- vestisseurs		
A32 études préalables et expertises de projets		
A33 faciliter l'accueil des créateurs d'entreprises		
A34 soutenir un système de finance- ment des fonds propres des en- treprises		
A35 soutenir les PMI innovantes de la zone durant les 5 années suivant leur création		
A4 requalification des hommes	21,566	29%
A41 développement de la qualifica- tion des demandeurs d'emploi		

A42 élévation de la qualification des salariés		
A43 amélioration de la formation des formateurs		
AXE B : Renforcement de l'in- novation technologique	32,922	3%
B1 recherche et transfert de tech- nologie par l'investissement	29,654	0%
B11a B14 établissements de recher- che, de formation et de transfert de technologie		
B11 développement de centre de recherche dans les écoles d'ingé- nieurs de tarbes et albi		
B12 potentiel de recherche et déve- loppement des IUT décentralisés		
B13 transferts de technologie de lycées techniques		
B14 CRITT et structures de transferts		
B15 réseau de diffusion technologi- que Miditech		
B16 diffusion de la culture scientifi- que, technique et industrielle		
B2 recherche et transfert de technologies par la formation	3,268	26%
B21 soutien à l'activité des centre de recherche et des centres de transfert		
B22 développement de la formation de très haut niveau scientifique par la voie permanente		
B23 diffusion de la culture scientifi- que, technique et industrielle		

AXE C : Requalification de l'espace	142,318	14%
C1 décloisonner les pôles industriels	34,786	15%
C11 désenclavement du bassin de castres-Mazamet		
C12 zones d'activité du bassin de Tarbes		
C13 diffusion de nouvelles techniques de communication		
C2 réhabiliter le cadre urbain	45,977	2%
C21 mesures d'insertion et de développement social lutte contre l'exclusion professionnelle / soutien au regroupement d'organisme publics dans les quartiers sensibles / appui aux entreprises commerciales et artisanales		
C22 mesures de restructuration urbaine et économique mise à niveau d'équipements collectifs		
C23 requalification d'espaces urbains dégradés		
C3 développer l'utilisation des NTC dans la formation et renforcer les réseaux de formation et d'emploi	27,152	43%
C31 faciliter l'accès des pôles industriels à l'offre de formation par l'utilisation de nouveaux outils pédagogiques		
C32 établir les conditions du maintien et de la création d'activités locales		

C33 gestion de projet de développement local		
C4 revaloriser l'environnement	26,53	7%
C41 qualité de l'eau		
C42 qualité de l'air		
C43 déchets industriels		
C44 sols pollués		
C45 vallée du Lot : actions de valorisation du milieu naturel		
C5 aéroport de Tarbes	7,874	0%
AXE D : Diversification économique	44,018	8%
D1 stimuler l'attrait touristique et culturel par l'investissement	32,255	4%%
D11 organisation territoriale de l'économie touristique		
D12 qualification des outils de production offre d'hébergement / plus produits / équipements structurants		
D13 assistance technique aux entreprises expertise conseil régionale / expertise conseil départementale / promotion commerciale régionale / promotion commerciale départementale		
D14 valorisation du site majeur de la vallée du lot		
D2 stimuler l'attrait touristique et culturel par la formation	11, 764	21%

AXE E : ASSISTANCE TECHNIQUE	7,886	6%
E1 évaluation du FEDER	5,252	1%
E2 évaluation du FSE	2,614	16%
TOTAL FEDER	284,173	5%
TOTAL FSE	66,364	33%

3 Stratégies

L'élaboration des stratégies a constitué un travail créatif, complexe et difficile qui a été opéré en trois étapes :

- Dans un premier temps, les acteurs locaux ont formulé (avec l'aide d'un petit questionnaire) des stratégies détaillées en s'appuyant sur les opportunités et les menaces mentionnées dans les analyses AFOM du diagnostic
- Dans un deuxième temps, l'équipe D2MiP a éliminé les doublons et regroupé les propositions par thèmes
- Enfin, dans le cadre d'un atelier de travail, à l'issue de discussions longues et difficiles, les groupes techniques locaux ont dégagé les stratégies principales, aux quelles ont été associées les stratégies détaillées.

La définition des stratégies principales devait tenir compte de trois éléments :

- Des stratégies détaillées
- Des enjeux
- Des objectifs des niveaux supérieurs

Une aide supplémentaire a été apportée apr le système des stratégies de base que représentent les leviers de transformation du système SQM.

A ce stade de la procédure, le défi consistait à trouver une idée stratégique de base susceptible de répondre aux attentes perçues et donnant une image claire et mobilisatrice de l'approche choisie.

3.1 Développer une vision pour le territoire : environnement et qualité

Gestion intégrée de l'espace

- réaliser un schéma territorial de gestion intégrée des richesses naturelles : pierre, bois, eau
- développement du PNR : coopération composantes du territoire et filières
- schéma directeur en environnement dans le cadre du contrat d'agglomération
- considérer la dépollution du Thoré
- création d'une communauté d'agglomération sur le territoire
- reconquête du Sidobre
- élaboration de planifications d'utilisation de l'espace, afin de rendre plus attractif certains sites (centres
- que les villes moyennes soient des trait d'union entre les régions(C/M : lien arc méditerranéen MP et LR)

Développement de filières à partir de ressources naturelles

- conforter le rôle des NTIC par le dvlopt d'activités liées à l'utilisation de la plateforme (centres d'appels,
- susciter et faciliter la réappropriation du territoire par les acteurs locaux : formation, sensibilisation,
- reconquerir le Sidobre

- organiser une dynamique de reconquête de la confiance des acteurs, des industriels, des jeunes par la communication
- mieux vendre le territoire en valorisant les activités nouvelles, les procédés, le capital "nature", ress "eau", "paysage
- valoriser la forêt sur place : maintenir et améliorer la ressource, organiser 2ème transformation, multifonctionnalité
- accompagner la mutation des emplois et des compétences : gestion prévisionnelle (groupement des activités polluantes, mise en place d'un soutien technique aux industriels
- promouvoir une agriculture de terroir et de qualité
- tendre vers décroisement culturel entre C/M : renforcer la programmation en s'appuyant sur la complémentarité
- création de systèmes échanges locaux
- structuration et professionnalisation du tourisme
- élaborer des planifications de l'espace en milieu rural et urbain (schéma directeur en env dans le contrat
- soutenir un développement territorial et accompagner la diversification par la formation, l'innovation
- tendre vers un mutualisation de l'emploi, groupement d'employeurs, temps partagé, accord d'entreprises, de renouer les relations avec les milieux d'influence des différentes communautés

Production propre

- accompagner les entreprises vers les productions propres
- être le laboratoire ou pôle d'application de l'Ecole des Mines d'Albi + INPT
- soutenir, accompagner les activités économiques fondées sur la chimie/environnement
- création d'un fond d'aide à la dépollution
- favoriser le recyclage des déchets et la réutilisation de tous les sous produits : scieries, déchets coupe de
- connaissance et valorisation de la ressource "eau"
- mise en place d'un soutien technique aux industriels
- faire un bilan des activités polluantes
- propositions de solutions techniques et de financement
- communication sur les résultats
- formation sur les atouts liés à la prise en compte de l'environnement
- valoriser l'image nature du territoire

Connaître et suivre état et qualité des ressources

- promouvoir outils de communication , de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au DD, liés notamment

- développer un réseau de connaissance et de surveillance de la qualité des ressources
- développer la 2ème et 3ème transformation : bois, pierre
- soutien à la diversification
- proposer des activités de découverte (tourisme ?)
- favoriser l'agriculture traditionnelle et biologique
- optimiser la valorisation de sous produits de l'industrie, du bois, de la pierre, de la mégisserie
- valoriser la forêt sur place : maintenir et améliorer la ressource, organiser 2ème transformation, multifonctionnalité
- valorisation de la forêt
- structuration et professionnalisation du tourisme (reconnaître la valeur économique du tourisme)
- diversification des activités à partir des ressources locales
- promouvoir une agriculture de terroir et de qualité + planification de l'espace (PNR Haut languedoc)
- optimiser la mise en valeur et la préservation des sols agricoles par un soutien aux filières de produits de
- utiliser l'eau comme support de développement (gestion, patrimoine, usages industriels, tourisme, valeur économique)

3.2 Développer des outils : Promouvoir une culture d'innovation

Faire connaître les potentialités du territoire

- communiquer des images plus positives du territoire : briser des à priori
- organiser une dynamique de reconquête de la confiance des acteurs et des jeunes : communication sur ind et nature
- développer la notion d'identité commune sur l'ensemble du territoire
- organiser une campagne de communication ind/nature : un lien durable par formations ou création d'une route touristique
- donner ou redonner confiance à ceux qui sont déjà là et à ceux qui pourraient y venir
- améliorer l'accès aux milieux naturels en développant circuits de découverte permettant approche globale des ressources naturelles

Capital humain et changements structurels

- communiquer également sur les atouts "performance environnementale" dans la vente de produits
- créer le 3^e département IUT, spécialité "emballage et conditionnement"
- redynamiser la politique de lutte contre l'illétrisme

Coopération et recherche pour l'innovation

- innovation "produits" à partir des savoir faire et des ressources locales (laine, bois, cuir, textile, matériaux,
- conforter le pôle NTIC par le développement d'activités liées à l'utilisation de la plate forme (centres
- favoriser les transferts de technologies en vue de la transformation économique par l'organisation de innovation, notamment dans les domaines de la plasturgie et de la mécanique
- renforcer les synergies avec le monde de l'université et de la recherche

Concertation territoriale

- forum : créer un lieu de débat
- position unique du territoire dans les négociations avec les niveaux supérieurs
- mettre en œuvre charte PNR Haut Languedoc
- optimiser les actions des organismes déjà en place
- axer les stratégies du DD sur des réponses concrètes aux besoins des citoyens. Renforcer rôle consultatif des services publics
- mise en réseau des compétences et des productions
- créer des lieux de débats collectifs ou pourraient s'exposer et se débattre les intérêts et les enjeux locaux

- un territoire, un projet : créer une identité sur le territoire
- développement de projets structurants autour du pôle Castres Mazamet
- utiliser l'ensemble des procédures contractuelles pour optimiser les financements des projets du territoire
- créer structures d'arbitrage et de décision : communauté d'agglomération unique correspondant périmètre pertinent
- développer un travail en réseau en cherchant à assurer la promotion du territoire en non celle d'une
- mobilisation d'entrepreneurs
- soutenir un développement économique territorial et accompagner la diversification

Coopération culturelle castres mazamet (éducation/formation)

- mettre en place un lieu d'échange et de rayonnement culturel
- favoriser des échanges dans les pratiques et savoir faire (ex : gestion des bibliothèques)
- renforcer la programmation en s'appuyant sur la complémentarité
- au niveau culturel, décroisement de Castres et Mazamet
- organiser une diffusion commune

4 Le programme et ses objectifs

L'importance des objectifs est développée dans le rapport principal.

Les objectifs du programme :

- 1 – Fonder le développement du territoire sur la qualité de son environnement
- 2 – Fonder le développement économique sur des produits et des services de qualité
- 3 – Connaître et suivre le territoire et ses projets
- 4 – Construire des projets partagés à partir des potentialités du territoire
- 5 – Rendre le territoire plus attractif et plus ouvert
- 6 – Favoriser une culture d'innovation
- 7 – Faciliter les transitions structurelles
- 8 – Permettre à tous de participer au développement du territoire

Ils s'inscrivent dans un contexte européen et national. A cet égard, les liens avec les objectifs supérieurs sont résumés dans le tableau ci-après.

Des objectifs ont été également formulés au niveau des axes du programme. Pour pouvoir évaluer un programme / une mesure / un projet vis à vis de ses objectifs il faut savoir comment mesurer le niveau de réalisation de ces derniers. La définition des indicateurs de résultats et des indicateurs d'impacts attendus est essentielle.

L'évaluation ultérieure dépend très directement de la formulation de ces éléments pour chaque objectif. Compte tenu des délais impartis, seuls quelques indicateurs de résultats et d'impacts sont proposés à titre d'exemple. Ces éléments sont résumés dans le deuxième tableau présenté ci-après.

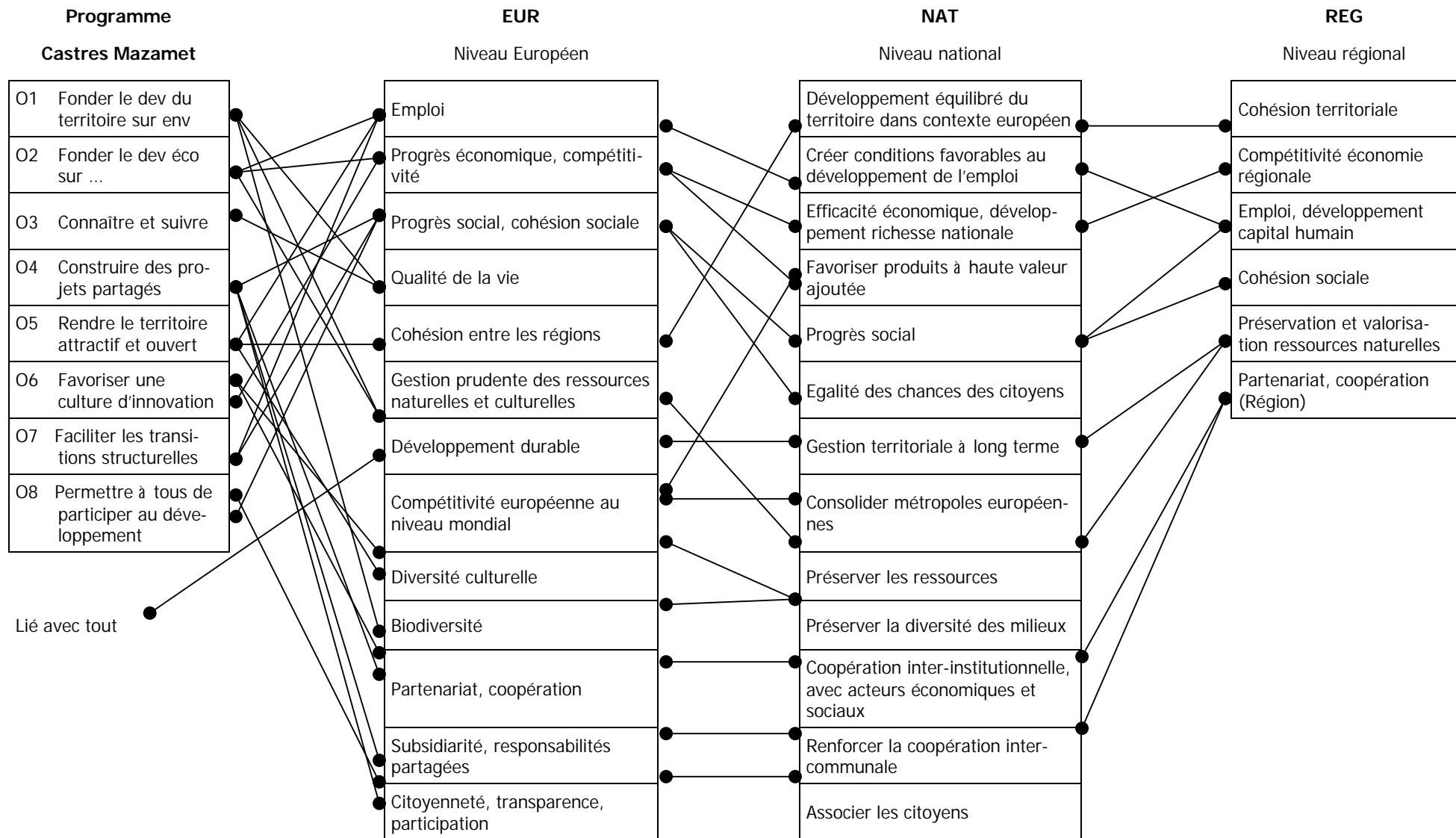


Tableau : Analyse des objectifs du programme aux niveaux supérieurs

Objectifs	Indicateur de résultat	Résultats attendus	Indicateurs d'impacts	Impacts attendus
AXE A – L'avenir du territoire : environnement et qualité				
Mesure A1 – Gestion intégrée de l'espace				
Développement de stratégies intégrées dans un processus de concertation	Nombres de partenaires impliqués dans les opérations Nombre de réunions	Charte de pays, Projet d'agglomération, Projets de territoire		
Améliorer la compréhension des espaces dans leur multifonctionnalité	Nombre d'études plurisectorielles Nombre de sites concernés		Diminuer les pollutions Préserver la biodiversité et les paysages Maintenir l'emploi Création de nouveaux espaces de loisirs et de culture	Programmes globaux (sidobre, forêt, eau)
Soutenir le rôle multifonctionnel de l'agriculture	Nombre de CTE		Développer les liens ville campagne Diminuer les pollutions Maintenir la biodiversité Créer de l'emploi	
Développer et mettre en œuvre des programmes d'actions sur les cours d'eau	Nombre de km de berges entretenues Nombre de techniciens de rivière Nombre d'opérations de dépollutions Nombre d'opération de prévention inondations	* 2 * 2 *2	Qualité des eaux superficielles Epannage des crues	Classement vert
Développer et mettre en œuvre des programmes d'actions sur les infrastructures de transports et de communication	Nombre de personnes et de matières premières transportées Nombres de connexions Nombres de sites Nombre d'abonnés		Utilisation de la liaison ferrée castres mazamet Diminution des pollutions Limitation des routes	

Développer et mettre en œuvre des programmes d'actions sur les réseaux verts / paysages	Nombre de plans paysages Nombre de km de haies plantés Nombre de points noirs traités	* 2		Augmentation / maintien de la biodiversité Limitations érosion des sols Diminution des pollutions par les nitrates
Développer et mettre en œuvre des programmes d'actions sur les réseaux touristiques	Nombre de panneaux signalétiques Nombre de touristes accueillis Nombre de coopérations avec des réseaux extérieurs et intérieurs à midi-pyrénées			
A2 – Développement de filières basées sur des ressources naturelles locales				
Développer la deuxième et la troisième transformation (bois, pierre)	Nombre de créations d'entreprises ou de maintien Volume de matière première traité		Emploi Transports routiers de matière première	
Valoriser localement les sous-produits de l'industrie	Nombre de projets Quantité de produits valorisés	Valorisation à 50 %	Emploi Transports routiers de matière première sur de longues distances Volume de déchets à éliminer (diminution)	
Préserver la multifonctionnalité des espaces (eau, forêt, pierre)	Nombre d'études Nombre d'opérations de gestion respectueuses de l'environnement Nombre de circuits de découvertes basés sur une approche multiple Nombre d'espaces protégés Nombre de périmètres de protection des captages		Diminution des pollutions Création d'emploi Création d'espaces de loisirs	
Favoriser les énergies renouvelables	Nombre de m ² de capteurs Nombre de stères de bois utilisés Nombre d'éoliennes	*2 les CESI 15 % d'enr dans la consommation locale	% d'énergie renouvelable dans la consommation locale	Respecter les engagements nationaux (kyoto)
Soutenir le développement de réseaux de coopération				

A3 – Production propre				
Sensibiliser et accompagner les entreprises ou les filières pour produire propre	Nombre d'entreprises sensibilisées Nombre d'entreprises engagées dans une démarche de certification Nombre de correspondants environnement dans les entreprises Nombre de réunions d'informations locales, de programmes de formation	*2 *2 *2	Nombre d'entreprises certifiées ISO 14000 Diminution des pollutions	Eco-certification de la filière bois Eco certification des plus importantes entreprises (Fabre, Valeo, ..)
Apporter des solutions techniques de dépollution aux entreprises et s'appuyer sur les savoir-faire en recherche locaux pour trouver des solutions techniques nouvelles à la dépollution	Nombre d'appui technique réalisés Nombre d'entreprises locales impliquées par ce conseil Nombre de documents d'information par filières distribués, de réunions organisées Nombre de projets pilotes de dépollutions en partenariat entre universités et entreprises Nombre de thèses co-financées par des entreprises ou de projets de fin d'étude	*2 1 par filière	Diminution des pollutions	
Accompagner les investissements visant à réduire les impacts environnementaux et favoriser l'utilisation de matériaux / procédés propres et économes	Nombre d'installations financées Nombre d'entreprises concernées	*2	Diminution des pollutions	Retrouver une bonne qualité des eaux sur le bassin (vert)
Aider les entreprises au recyclage des matières et à l'utilisation d'énergies renouvelables	% de recyclage % d'enr	*2 *2		
Favoriser l'agriculture de qualité : traditionnelle et biologique	Nombre d'exploitations certifiées ou labellisées		Maintien Emploi Diminution des pollutions	

AXE B – Promouvoir une culture d'innovation				
B1 – Aider les hommes à s'adapter aux changements structurels				
Conforter les Centres de formation locaux de haut niveau (IUT, EMAC)	Nombre d'élèves formés Nombre de stagiaires EMAC sur la zone		Création d'un master Création d'un troisième département	
Développer la capacité d'intégrer les NTIC dans les qualifications acquises	Nombre de formations		Emploi Niveau de qualification des salariés	
Prévoir le développement des qualifications demandées sur le territoire	Nombre d'études prospectives Nombre d'entreprises concernées		Nombre d'emplois non pourvus localement Taux de chômage féminin Solde migratoire	
Soutenir la formation / réorientation en vue du développement des qualifications demandées	Nombre d'emplois créés à l'issue de formation Nombre d'emplois non pourvus (par défaut)		Taux de chômage	
Aider les initiatives de mise en réseau des compétences et savoir-faire	Mutualisation des emplois Nombre de partenariat interentreprises Temps partagé			
Développer la capacité des individus à s'organiser et à assumer des fonctions plus autonomes	Nombres de personnes formées		Taux de chômage féminin	
Soutenir les initiatives innovantes en faveur de l'emploi				
Lutter contre l'illettrisme et le retard scolaire	Nombres de personnes Nombre de tuteurs	*2 *2	Taux de chômage longue durée Nombre de Rmistes Taux de non diplômés Taux de délinquance	

B2 – Coopération et recherche pour l'innovation				
Soutenir l'innovation « produits » basée sur les ressources locales (laine, bois, cuir, textile, matériaux, ..) ou les savoir-faire	Nombre de brevets donnant lieu à un marché	*2	Emploi	
Promouvoir l'intégration des NTIC dans toutes les activités	Nombre d'équipements Nombre de sites internet Nombre d'abonnés Nombre de connexions	*2	Transport de personnes Pollution	
Promouvoir les coopérations et les réseaux pour l'innovation	Nombre de réseaux Nombre d'innovations			
Renforcer les synergies avec le monde de l'université et de la recherche	Nombre de projets en partenariat		emploi	
Evaluer les innovations en termes de développement durable	Nombre d'évaluations Nombre d'expert associés		Intégration des dimensions	
Combiner les innovations organisationnelles et techniques	Nombre de projets Nombre d'employés concernés			
Développer un système de promotion de l'innovation auprès de l'ensemble du tissu productif (services compris) en s'appuyant sur les structures locales existantes	Nombres de PME PMI concernées	*2	emploi	
B3 – Accroître la coopération Culturelle				
Créer un lieu d'échange et d'offre culturelle à destination des jeunes	Nombre de jeunes Nombre de manifestations	*2	Solde migratoire Structure démographique	
Renforcer la complémentarité des programmations et organiser une diffusion commune des informations	Documents commun Campagnes d'information communes Présence sur des salons			

Favoriser les échanges dans les pratiques, les savoir-faire	Nombre de réunions Nombre de convention			
B4 – Concertation territoriale				
Créer un lieu de débat ouvert à tous	Nombre de personnes Répartition des représentations Nombre de communications			
Soutenir l'animation en vue de structurer le projet de territoire	Nombre de réunions Nombres d'animateurs ou experts associés			
Favoriser une animation permettant des débats ouverts sur des problèmes ponctuels	Nombre de débats Nombre de personnes Nombre d'animateurs ou experts associés			
AXE C- Connaître et faire connaître				
C1 – Etat et qualité des ressources				
Développer un réseau de connaissance et de surveillance de la qualité des ressources et des activités polluantes	Edition d'un tableau de bord Nombre de points de mesure Structure chargée du suivie	Edition annuelle		
Promouvoir des outils de sensibilisation, communication, éducation à l'environnement et au développement durable	Nombre d'outil Nombre de personnes sensibilisées	1 par an par thème 20 % en plus		
Evaluer les politiques et les actions	Guide d'analyse Experts associés Nombre de réunions, de rapports			
C2 – Potentialités du territoire				
Augmenter la connaissance et la compréhension des potentiels du territoire	Nombres d'études Nombre de secteurs concernés		Solde migratoire Structure démographique	

Communiquer activement sur les potentialités du territoire (nature, culture, économie, social)	Nombres de campagnes Nombre de personnes touchées Présence sur des salons, foires Nombre de communications presse		Solde migratoire Structure démographique	
Créer des centres de ressources des informations (culture, emploi, loisirs, formations, ..)	Nombre de sites ressources Présence d'office de pôle Nombre de personnes touchées			

5 Evaluation ex ante du programme proposé

L'analyse ex ante du programme s'est opérée à partir de deux méthodes : la méthode ECOTEC et la méthode SQM. De plus, il a été procédé à une évaluation de la pertinence du programme vis à vis des enjeux du territoire.

5.1 Analyse avec le système ECOTEC

En comparant les axes et mesures du programme proposé pour la zone de Castres-Mazamet avec les domaines d'actions positives préconisées par ECOTEC, on constate que 12 domaines d'actions positives sur 16 sont présents dans ce programme.

Le tableau de la page suivante montre les résultats d'une évaluation du programme avec la méthode ECOTEC. Les correspondances entre les mesures du programme et les domaines d'actions positives préconisées par ECOTEC sont indiquées par une croix

Ainsi les 7 mesures suivantes apparaissent répondre aux préconisations d'ECOTEC :

- la mesure **A1 « Gestion intégrée de l'espace »** répond clairement aux 6 domaines d'action positive d'ECOTEC 1, 2, 12, 13, 14 et 15.
- La mesure **A2 « Développement de filières basées sur les ressources naturelles locales »** répond clairement aux domaines d'actions 5, 10, 14 et 15 d'ECOTEC
- La mesure **A3 « production propre »** répond à 7 domaines d'actions ECOTEC : 2, 3, 4, 5, 6, 9 , 10
- La mesure **B1 « Aider les hommes à s'adapter aux changements structurels »** répond au domaine d'action ECOTEC 13
- La mesure **B4 « Concertation territoriale »** répond au domaine ECOTEC 14

- La mesure **C1 « Etat et qualité des ressources »** répond au domaine ECOTEC 2 et 14
- La mesure **C2 « Potentialités du territoire »** répond au domaine ECOTEC 14

On peut rapidement constater que les problématiques importantes liées à la qualification des hommes et à leur accès équitable à la culture et aux loisirs (AXE B) ne rentrent pas dans les préoccupations d'ECOTEC.

les 16 domaines d'actions positives ECOTEC

Les axes du programme D2MiP Castres-Mazamet 2000-2006

	trajectoire de croissance "cours normal des choses"				trajectoire de croissance "minimisation"				trajectoire de croissance "développement durable"							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
	améliorer et entretenir la qualité visuelle de l'environnement	veiller à la disponibilité d'une infrastructure environnementale appropriée	assurer une sensibilisation environnementale et des programmes d'ajustement pour les PME	soutenir le développement des industries écologiques	encourager l'application de technologies propres	soutenir les économies d'énergie, la réutilisation ou le recyclage de matériaux	soutenir les développements économiques sur des sites déjà utilisés précédemment	aide au développement économique sur des sites qui sont déjà desservis par une infrastructure routière et par d'autres services d'utilité publique	soutenir l'innovation dans les nouveaux produits/services/processus/ "verts"	soutenir la production/ l'utilisation d'énergie et de matériaux renouvelables	encourager les secteurs économiques à faible impact environnemental	favoriser les transports respectueux de l'environnement	encourager l'utilisation des technologies de l'information en faveur d'un développement durable	encourager la prise de conscience des consommateurs et des touristes	l'aménagement du territoire pour réduire l'impact environnemental	la planification du développement pour encourager "l'écologie industrielle"
AXE A L'avenir du territoire: environnement et qualité																
A1 Gestion intégrée de l'espace	X	X										X	X	X	X	
A2 Développement de filières basées sur les ressources naturelles locales					X					X				X	X	
A3 Production propre		X	X	X	X	X			X	X						
AXE B Promouvoir une culture d'innovation																
B1 Aider les hommes à s'adapter aux changements structurels													X			
B2 Coopération et recherche pour l'innovation																
B3 Accroître la coopération culturelle																
B4 Concertation territoriale														X		
AXE C Connaître et faire connaître																
C1 Etat et qualité des ressources		X												X		
C2 Potentialités du territoire														X		

De façon très simplifiée, on peut représenter le pourcentage de mesures du DOCUP objectif 2 de Midi-Pyrénées consacrées à chaque trajectoire de croissance ECOTEC :

- 3 mesures sur 9 vont dans le sens de la première trajectoire de croissance « cours normal des choses » soit 33%
- 2 mesures sur 9 vont dans le sens de la deuxième trajectoire de croissance « minimisation » soit 22%
- 7 mesures sur 9 relèvent de la trajectoire de croissance intitulée « jeter les bases d'un développement durable » soit 78%
- 2 mesures sur 9 ne correspondent à aucun domaine d'action identifié par ECOTEC soit 22%

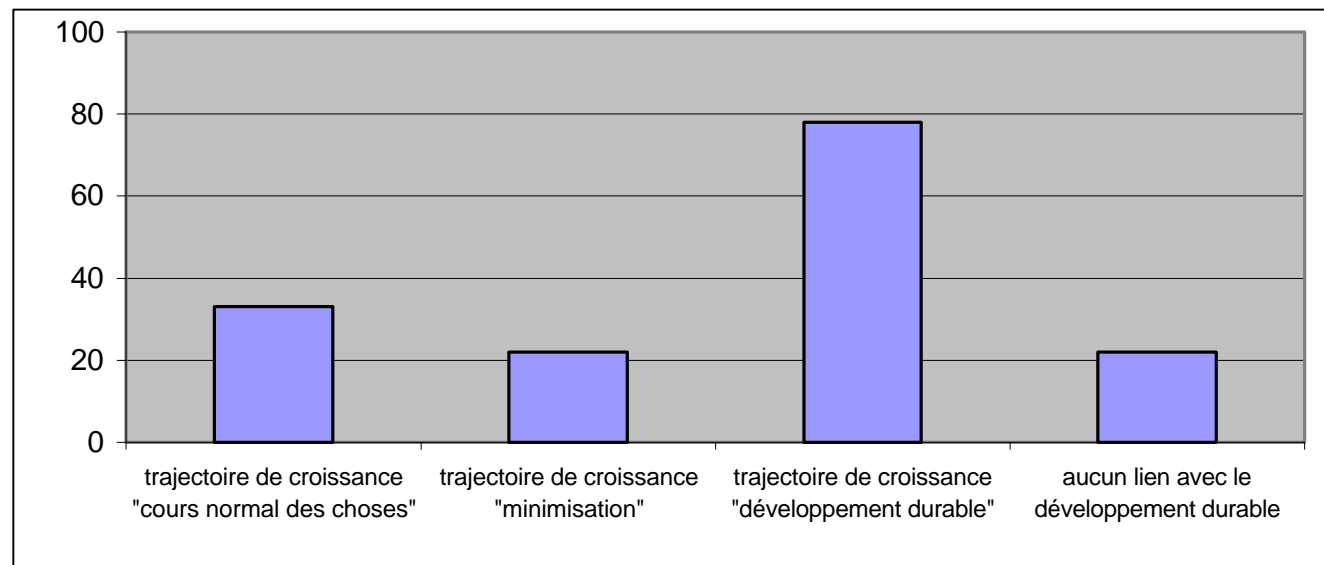


Figure 2 : Pourcentage des mesures du DOCUP consacrées à chaque trajectoire de croissance selon la méthode ECOTEC

5.2 – Analyse avec le système SQM

Dans le cas du système SQM il aurait été nécessaire de réaliser une analyse approfondie en utilisant tous les aspects du développement durable afin de pouvoir disposer du profil AFOM du programme.

Cette analyse n'ayant pu être réalisée à temps, une vision plus rapide a été effectuée à l'aide d'un tableau permettant d'indiquer les correspondances entre les composantes du développement durable et les mesures du programme.

Le tableau suivant indique que toutes les composantes du développement durable ont été prises en compte dans ce programme. Cependant, quelques faiblesses peuvent être relevées, notamment s'agissant de l'équité entre les personnes qui semble assez peu traduite concrètement dans le programme.

Programme Castres-Mazamet : relation avec les composantes du développement durable	Environnement	Economie	Socio-culturel	Equité entre les personnes	Equité entre les régions	Equité entre les généra- tions	Diversité	Subsidiarité	Partenariat	Participation
AXE A – L’avenir du territoire : environnement et qualité										
A1 – Gestion intégrée de l’espace	X	X			X	X	X	X	X	X
A2 – Développement de filières basées sur des ressources natu- relles locales	X	X					X		X	
A3 – Production propre	X	X							X	
AXE B – Promouvoir une culture d’innovation										
B1 – Aider les hommes à s’adapter aux changements structurels			X	X		X			X	
B2 – Coopération et recherche pour l’innovation		X							X	
B3 – Accroître la coopération culturelle			X						X	
B4 – Concertation territoriale								X		X
AXE C- Connaître et faire connaître										
C1 – Etat et qualité des ressour- ces	X									
C2 – Potentialités du territoire	X	X	X		X		X			

5.3 – Comparaison avec les enjeux

Le dernier point de l'analyse ex ante porte sur la comparaison du programme avec les enjeux qui ont été identifiés initialement pour ce territoire, le tableau suivant indique les relations directes qui peuvent être faites.

	guérir les blessures environnement du passé industriel	mettre en valeur le patrimoine naturel	mettre en valeur le patrimoine culturel	vaincre la perte de perspective	mobiliser le capital socio-économique	développer des projets de territoire	favoriser la transformation économique	dépasser les clivages
AXE A – L'avenir du territoire : environnement et qualité								
A1 – Gestion intégrée de l'espace	X	X				X		
A2 – Développement de filières basées sur les ressources naturelles locales		X			X		X	
A3 – Production propre	X				X		X	
AXE B – Promouvoir une culture d'innovation								
B1 – Aider les hommes à s'adapter aux changements structurels				X				
B2 – Coopération et recherche pour l'innovation					X		X	
B3 – Accroître la coopération culturelle			X					X
B4 – Concertation territoriale				X		X		X
AXE C- Connaître et faire connaître								
C1 – Etat et qualité des ressources	X	X						
C2 – Potentialités du territoire		X	X	X				X

L'analyse des correspondances entre les enjeux du territoire et le programme montre que deux mesures au moins répondent à chacun des enjeux. D'autre part, toutes les mesures répondent à des enjeux identifiés par les acteurs du territoire.

5.4 – Conclusions

L'analyse ex ante du programme montre que :

- le programme proposé répond correctement à tous les enjeux identifiés pour ce territoire
- selon la méthode ECOTEC, le programme s'inscrit dans une perspective de développement durable puisque 7 mesures sur 9 relèvent du développement durable et 7 mesures correspondent à la trajectoire de croissance « jeter les bases d'un développement durable ». La vision très environnementale du développement durable selon ECOTEC apparaît très favorable à ce programme dont l'ambition est de fonder l'avenir sur l'environnement et la qualité.
- l'approche SQM permet de vérifier que toutes les composantes du développement durable sont prises en compte dans le programme. Néanmoins, elles ne le sont pas toutes au même niveau. Alors que « l'équité entre les personnes » semble peu représentée, « le partenariat », « l'environnement » et « l'économie » sont fortement pris en compte.